

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ASIE DE L'EST À L'AUBE DU RÉGIONALISME FINANCIER

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
MARIANNE HÉON

JUILLET 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## Remerciements

Je voudrais d'abord remercier mon directeur, M Christian Deblock, professeur au département de science politique de l'UQAM, pour ses conseils et sa patience tout au long de ma maîtrise. De même que Mathieu Arès et Éric Boulanger pour leurs conseils et corrections durant les différentes étapes de ma rédaction.

Toutefois, ce mémoire n'aurait pu être réalisé sans le soutien et les encouragements de ma famille et amis. Je tiens particulièrement à remercier mon conjoint, Guillaume Pratte. J'aimerais souligner sa présence, son soutien et sa patience tout au long de mes études.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vi
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	
HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION EN ASIE DE L'EST.....	12
1.1 Dynamiques régionales.....	13
1.1.1 Guerre Froide.....	13
1.1.2 Globalisation.....	17
1.2 Régionalisme commercial.....	26
1.2.1 Les réseaux de production nippons.....	26
1.3 Conclusion.....	29
CHAPITRE 2	
CRISE FINANCIÈRE ASIATIQUE : LE BASCULEMENT.....	31
2.1 Gestion de la crise.....	31
2.1.1 Réactions des institutions financières internationales.....	34
2.1.2 Nouvelle architecture du système financier international.....	38
2.2 Réponse régionale.....	41
2.2.1 Fonds monétaire asiatique.....	42
2.2.1 Initiative de Chiang Mai.....	44

2.3 Conclusion.....	50
CHAPITRE 3	
AU-DELÀ DE CHIANG MAI : ENJEUX ET PERSPECTIVES FUTURES.....	52
3.1 Récentes avancées en matière de coopération financière.....	53
3.1.1 Le post-Initiative de Chiang Mai.....	53
3.1.2 Mécanismes de surveillance.....	57
3.1.3 Le marché asiatique des obligations.....	61
3.2 Stratégies et positions envers le régionalisme .....	64
3.2.1 Puissance moyenne : ASEAN et Corée du Sud.....	64
3.2.2 Le Japon.....	67
3.2.3 La Chine.....	69
3.2.4 Les États-Unis.....	71
3.3 Conclusion.....	74
CONCLUSION.....	76
NOTES ET RÉFÉRENCES.....	85
BIBLIOGRAPHIE.....	90

## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURE 0.1	Ligne du temps de la coopération en Asie.....	9
FIGURE 1.1	Structure du commerce entre le Japon, l'Asie et les États-Unis.....	19
FIGURE 1.2	Réseaux de production japonais en Asie.....	28
TABLEAU 2.1	Montants alloués aux pays asiatiques lors de la crise financière de 1997.....	34
TABLEAU 2.2	Variables clés de certains pays asiatiques en 1996.....	36
TABLEAU 2.3	Accords bilatéraux de swap sous l'Initiative de Chiang Mai (sept. 2007) .....	47
TABLEAU 3.1	Division du travail entre les différents forums régionaux....	62

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABF1-2	Asian Bond Fund
ABMI	Asian Bond Market Initiative
ACD	Asia-Cooperation Dialogue
AEC	ASEAN economic community
ALÉ	Accord de libre-échange
ALÉNA	Accord de libre-échange Nord-Américain
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
ASA	Association of South Asia
ASA	ASEAN Swap arrangement
ASC	ASEAN security community
ASCC	ASEAN socio-cultural community
ASEAN	Association of South East Asian Nations
ASEAN+3	Association of South East Asian Nations + 3
ASEM	Asia Europe Summit
ASP	ASEAN Surveillance Process
BIS	Bank of International Settlements
BSA	Bilateral Swap arrangement
CCL	Contingent Credit Lines
CFA	Crise financière asiatique
EAEC	East Asian Economic Causus
EAEG	East Asian Economic Group
EAS	East Asian Summit
EMEAP	Executives' Meeting of East Asia-Pacific Central Banks
ERPD	Economic Review and Policy Dialogue
EVSL	Early Voluntary Sectoral Liberalisation
FMA	Fonds monétaire asiatique
FMI	Fonds monétaire international
ICM	Initiative de Chiang Mai
IFI	Institutions financières internationales
IOSCO	International Organisation of Securities Commissions
MFG	Manila Framework Group
NIFA	New international financial architecture
PAFTAD	Pacific Trade and Development Conference
PECC	Pacific Economic Cooperation Conference

OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OMC	Organisation mondiale du commerce
SEACEN	South East Asian Central Banks
SEANZA	South East Asia, New Zealand, Australia

## RÉSUMÉ

Depuis la crise financière, les pays asiatiques démontrèrent une volonté d'élaborer des politiques, des institutions et prirent des engagements à la base d'un éventuel régionalisme financier. Le processus de régionalisation qui voit progressivement le jour met l'accent sur la coopération financière et l'instauration d'une architecture régionale capable de compenser pour les insuffisances du système financier international actuel. Ces récents événements seraient pour certains une ouverture vers un nouveau modèle théorique d'intégration régionale.

Celui-ci se distinguerait des autres par l'inversion de la 'séquence traditionnelle' en promouvant la coopération financière en parallèle à la coopération commerciale. Ce régionalisme possède néanmoins sa propre logique. C'est-à-dire que des raisons culturelles et historiques poussèrent les gouvernements asiatiques à recentrer leurs priorités autour des questions financières au détriment des enjeux plus commerciaux.

Ce régionalisme financier reposerait sur trois piliers importants, soit : la prévention des crises futures par l'élaboration d'un système de surveillance; la facilitation de l'accès aux ressources financières par l'intermédiaire de l'Initiative de Chiang Mai et finalement favoriser l'investissement et l'épargne à travers le développement d'un marché asiatique des obligations.

Mots-clé : régionalisme asiatique; politiques financières et monétaires; Initiative de Chiang Mai; ASEAN+3.

## INTRODUCTION

L'année 2007 marqua le dixième anniversaire de la crise financière asiatique. Cette crise chamboula la compréhension de la coopération en Asie<sup>1</sup>, autant de manière empirique que théorique. Beaucoup fut fait à tous les niveaux afin qu'une telle crise ne se reproduise plus. Notamment, par la mise en place de mécanismes régionaux capables de stabiliser les flux de capitaux et les taux de change, à la base du déclenchement de la crise. En effet, les pays asiatiques se sont lancés depuis quelques années dans la coopération régionale financière avec une intensité sans précédent dans l'histoire de la région. Les rencontres entre les ministres des Finances et des directeurs de Banque Centrale sont devenues plus fréquentes et formelles. Elles ont fini par déboucher sur des engagements, des politiques et des institutions régionales.

Ceci représente une avancée en soi, considérant l'important écart politique et institutionnel opposant les différents États de la région. Eu égard au passé tumultueux des États asiatiques, il était auparavant impossible de parler de régionalisme en Asie. Qui plus est, embourbée dans le conflit Est-Ouest, l'Asie ne participa pas à la première vague de régionalisme. Seule, l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) se démarquera du lot, mais sans les grandes vellétés politiques et économiques que connut l'Europe. Il en ira sensiblement de même lors de la deuxième vague; notamment en raison de l'absence d'institution politique formelle et de l'engagement des pays asiatiques envers les institutions multilatérales. En effet, ultérieurement à la crise financière, la coopération fut majoritairement orientée par les forces du marché, les réseaux de production japonais et la libéralisation au sein de

l'APEC vers des considérations commerciales — produisant une régionalisation de facto.

Il existe donc un revirement de situation depuis la crise financière. Ou plus précisément, un changement d'attitude face aux priorités dans les relations régionales. Plusieurs facteurs peuvent être associés à ce changement d'attitude (Rajan, 2008, p. 32), notamment le contexte international, les leçons de la crise et l'accroissement de l'interdépendance dans la région. Premièrement, un désenchantement émana progressivement en Asie pour le multilatéralisme. En effet, la lenteur du développement dans les débats de nature commerciale — telle la relative stagnation du forum de coopération économique d'Asie-Pacifique (Asia-Pacific economic cooperation — APEC) et des institutions commerciales multilatérales — a facilité l'émergence d'enjeux plus aisément négociables sur une base régionale sans affecter la fragile souveraineté des États. Sans compter que les pays asiatiques ont craint d'être isolés entre l'Union européenne et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Deuxièmement, la crise financière a été vécue comme un véritable traumatisme pour les pays asiatiques. Ceux-ci se sentirent floués d'avoir suivi les prescriptions du Fonds monétaire international (FMI) lors de la période de libéralisation financière et mal conseillé par les États-Unis durant la gestion de cette récession. Ceci provoqua une importante amertume envers la communauté internationale. Troisièmement, une volonté s'ensuivit de resserrer les liens en Asie; la région semble avoir de moins en moins besoin de la puissance stabilisatrice des États-Unis — certains parlent même d'un consensus de Beijing<sup>2</sup>. C'est pourquoi l'Asie entend limiter l'influence des Américains du processus décisionnel, qui se déroule principalement au sein de l'ASEAN+3, mais n'entend pas fermer la porte à l'ensemble de la coopération, notamment dans les sphères commerciale et sécuritaire. D'autre part, sans avoir complètement disparu, les animosités internes, la montée de la Chine

et la peur d'un retour à l'impérialisme nippon se sont quelque peu estompées. Il devint donc plus aisé et souhaitable pour l'Asie d'approfondir la coopération.

Les pays asiatiques semblent donc rejeter leurs anciennes pratiques au profit de quelque chose de plus régionalement autonome. En effet, à la suite des frustrations eu égard à l'orthodoxie néolibérale américaine et les institutions qui l'incarne, soit principalement le FMI et l'APEC, les pays asiatiques proposèrent une réponse à plusieurs niveaux (*multi-policy response*) et mirent en place les institutions régionales adéquates. Sans conteste, la crise financière aura grandement modifié la dynamique des relations entre l'Asie et l'Occident.

#### 0.1 Revue de la littérature

Plusieurs visions s'affrontent sur ces récentes avancées en matière de régionalisme. Ainsi, malgré l'étendue de la littérature, une certaine confusion règne autour de la question. Quelques débats ont été néanmoins ciblés : premièrement, une approche fonctionnaliste largement inspirée de l'expérience européenne; deuxièmement, le néo-libéralisme institutionnel; et troisièmement l'approche constructiviste avec en tête l'édification d'une identité asiatique.

D'emblée, l'intégration régionale fut analysée presque exclusivement sous l'angle de l'intégration commerciale. Les écrits de Bela Balassa dans les années '50 et '60 marquèrent le champ d'étude. En effet, ce fonctionnaliste proposa dans la foulée des tractations en Europe de l'Ouest de théoriser l'intégration économique. Pour Balassa (1960, p. 2-4), il existerait cinq niveaux d'intégration régionale, soit la zone de libre-échange, l'union douanière, le marché commun, l'union économique et finalement l'intégration économique totale. Chaque étape approfondissant encore davantage l'intégration. De la sorte, le concept de 'spill-over' permit de comprendre

l'évolution de l'intégration, où chaque étape propulse constamment l'intégration plus avant. Cette approche apporte beaucoup à l'analyse, mais demeure majoritairement orienté vers les considérations commerciales. Ce qui dans notre cas pose problème, considérant la nature de la coopération orienté vers les enjeux financiers et monétaire (Kebabdjian, 2004, p. 155). Une analyse des zones monétaires optimales à la Mundell (1961) pourrait être plus concluante, mais celle-ci demeure encore trop fonctionnaliste et ne prends pas en compte la complexité de la dynamique asiatique et les enjeux qu'elle sous-entend.

En ce qui concerne les libéraux, l'accroissement de l'interdépendance régionale engendre une plus grande demande envers la coopération avec l'objectif de maximiser les intérêts particuliers. Le régionalisme vise d'abord et avant tout une réduction des coûts de transaction engendrés par l'environnement global (Mattli, 1999 ; Webber, 2001), et ce, particulièrement dans le contexte d'un système multilatéral ralenti et d'une architecture financière de plus en plus agressive. Ainsi, plusieurs États se tournèrent vers une course aux accords de libre-échange, ou encore l'élaboration de filet de sécurité par l'entremise de mécanismes financiers régionaux. En ce sens, pour ces rationalistes les États poursuivent des intérêts préétablis et ainsi la coopération vise l'appropriation de gain absolue — par exemple : la sécurité financière — et la réduction des externalités. Encore là, l'analyse demeure partielle et considère peu l'aspect politique du régionalisme asiatique, ni pourquoi celui-ci s'oriente principalement vers une exclusion des États-Unis (Yu, 2008, p. 3-5).

Alors que pour les constructivistes il est vrai que les États poursuivent leurs intérêts par l'entremise du régionalisme, il est également vrai qu'ils poursuivent ces mêmes intérêts par le truchement de la construction identitaire régionale (Laursen, 2003, p. 20). Les aspects culturel et historique deviennent primordiaux à l'analyse. En

ce sens, pour Jayasuriya le régionalisme représente un ensemble de pratiques cognitives façonnées par le discours politique, qui détermine comment la région se définit (Jayasuriya, cité par Choi, 2005, p. 7). Ceci s'exprime empiriquement par l'édification d'une communauté asiatique.

## 0.2 Cadre théorique

Toutefois, ces analyses demeurent structurelles (Deblock, Boulanger et Constantin, 2007, p.8) et prennent peu ou pas en considération les aspects culturels, historiques et les intérêts particuliers du cas asiatique. En effet, les théories des relations internationales actuelles ne répondent que partiellement à l'expérience asiatique. La mise en place d'un régionalisme en Asie, après la crise de 1997, s'inscrit dans un contexte régional et global particulier. C'est-à-dire que cette crise financière mit au grand jour les lacunes des systèmes financiers de plusieurs États asiatiques liées à l'incapacité de ces gouvernements à influencer sur l'accroissement des flux de capitaux au niveau global.

Ce mémoire adoptera un cadre théorique combinant des éléments de ces trois approches afin de mettre en lumière la relation entre l'économique, le politique et le culturel dans la coopération asiatique. Notamment par l'utilisation du concept de régionalisme financier, tel que décrit et analysé par Dieter et Higgott (2003), Pomfret (2005) et Kawai (2005). Comme le soulignent Dieter et Higgott (2003), les théories classiques du régionalisme de types balassienne ne prennent pas en considération la relation entre les aspects commerciaux, financiers et monétaires du nouveau contexte international. Le régionalisme financier viendrait limiter ces lacunes en mettant l'accent sur les enjeux financier et monétaire. En ce sens, la coopération commerciale n'est pas une condition préalable à la coopération monétaire; celle-ci a lieu avant ou en parallèle. Le principal fondement de cette approche repose sur l'inversion de la

'séquence traditionnelle'. Selon eux, l'accent mis depuis quelques années par les pays asiatiques sur la coopération financière constituerait un nouveau modèle d'intégration. C'est-à-dire, que la coopération monétaire s'effectuerait avant la coopération commerciale; la séquence traditionnelle du processus d'intégration serait ici inversée.

Les travaux de Richard Pomfret (2005) font plus loin que ceux de Dieter et Higgott, en affirmant que ce processus asiatique constituerait une troisième vague de régionalisme : celle-ci étant la résultante de l'isolement des États asiatiques des vagues précédentes. Pomfret considère même la possibilité de mettre en relation l'intégration régionale commerciale avec l'intégration régionale monétaire pour analyser la possibilité d'une telle séquence en Asie. Celui-ci conclut que malgré le peu d'étude sur le sujet, l'union monétaire pourrait renforcer le commerce en Asie. En effet, la possibilité d'établir une union monétaire dans la région fait partie de ce courant théorique.

Pour Kawai (2005, p. 41), ce régionalisme financier repose sur trois piliers, soit 1) la facilitation de l'accès aux ressources financières, par l'intermédiaire de l'Initiative de Chiang Mai; 2) la mise en place d'un mécanisme de surveillance et d'une revue des pairs efficace avec le programme de dialogue et de revue économique; et 3) favoriser l'investissement et l'épargne à travers le développement d'un marché asiatique des obligations.

Sur le plan empirique, ceci s'exprime par l'émergence progressive d'un régionalisme en Asie. Dans l'ensemble, la littérature sur le sujet semble favorable à un tel scénario, mais précise que l'Asie n'en est qu'à ces premiers balbutiements et que beaucoup reste à faire, malgré les récentes avancées. Il n'est donc pas encore possible

de parler d'un régionalisme à proprement parlé. Le terme régionalisme sera néanmoins utilisé dans ce mémoire afin de faciliter la lecture et la compréhension. Ce régionalisme asiatique prend actuellement deux formes bien distinctes, soit des arrangements commerciaux, sous la forme d'une course aux accords bilatéraux de libre-échange, et des arrangements de nature financiers, avec en tête l'Initiative de Chiang Mai. Les deux processus agissent en parallèle, se renforcent et se complètent mutuellement; bien que plusieurs s'entendent pour affirmer que l'aspect financier deviendra la pierre angulaire de la coopération en Asie (Grimes, 2006). Le cœur de ce mémoire s'attardera donc sur l'aspect financier de la coopération en Asie. Plus précisément, les positions officielles des pays asiatiques et les politiques gouvernementales en matière d'intégration financière et monétaire seront analysées. De même que, les mécanismes financiers élaborés par les ministres des Finances de l'ASEAN+3. Conséquemment, pour des questions techniques, logistiques et de précisions les aspects commerciaux, énergétiques et sécuritaires de la coopération asiatique seront volontairement laissés de côté.

### 0.3 Problématique

En ce sens, l'Asie semble s'être lancée sur la voie du régionalisme, mais d'une manière bien particulière. Nous tenterons ici de répondre à la question de la nature et l'évolution de la coopération en Asie. Ou, plus précisément qu'elle est le niveau d'intégration? Et, si ces récentes avancées eu égard à la coopération financière sont précurseurs d'une nouvelle manière d'aborder le régionalisme? D'un nouveau cadre d'analyse? De la sorte, la mise de l'avant d'une gestion régionale des systèmes financiers et des taux de change, sans avoir au préalable complété une zone de libre-échange, suscite un intérêt particulier. En effet, les premiers pourparlers en matière d'intégration financière en Asie se firent en l'absence d'intégration commerciale

formelle. Nous ferons donc la lumière sur le régionalisme financier en Asie de manière empirique et théorique.

Les analyses empiriques sur l'évolution de la coopération financière asiatique abondent. Toutefois, peu se penchèrent activement sur l'aspect théorique de ce processus. Nous tenterons donc de corriger partiellement cette situation en approfondissant de manière critique le débat entourant la formation d'un régionalisme financier en Asie. L'objectif de ce mémoire sera de cerner le niveau de coopération asiatique en matière de finance et voir si ce processus constitue un modèle théorique distinct.

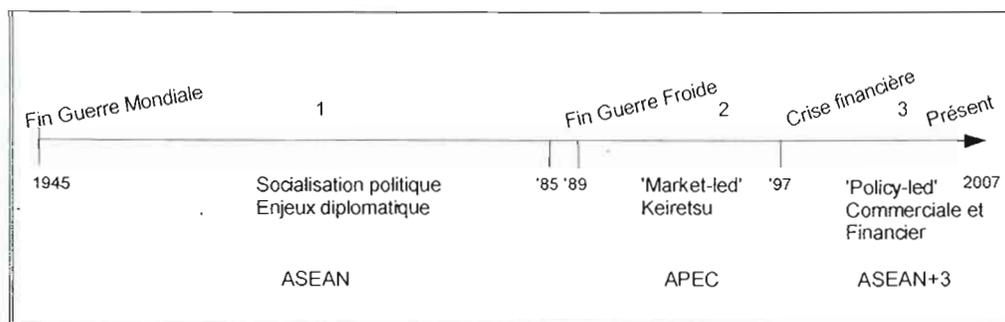
#### 0.4 Méthodologie

Pour ce faire, une grille de lecture à sept niveaux de coopération a été faite<sup>3</sup> : 1) la neutralité ou l'inactivité; 2) la courtoisie négative, c'est-à-dire ne pas nuire à l'autre; 3) la courtoisie positive, c'est-à-dire une collaboration de base, notamment par l'échange d'informations; 4) le dialogue constructif; 5) l'harmonisation; 6) la convergence et 7) l'intégration. Nous replacerons les enjeux entourant la coopération financière en Asie dans leur contexte historique, économique et politique, afin de comprendre le cheminement accompli en matière de régionalisme et voir s'il est possible de parler d'un modèle distinct. D'un point de vue méthodologique, ce mémoire travaillera de manière inductive et tentera d'explorer en conclusion une hypothèse et de développer quelques conclusions générales.

Temporellement, ce mémoire couvrira la période de la Guerre Froide à aujourd'hui, avec une coupure significative lors de la crise financière de 1997. Une ligne du temps fut faite afin d'illustrer notre propos. Ainsi, on peut diviser la coopération asiatique en trois grandes périodes. Soit, premièrement, la période allant

de la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la fin de la Guerre Froide, où les enjeux diplomatiques et sécuritaires occupèrent la coopération au sein de l'ASEAN. Deuxièmement, la période allant de l'Accord de Plaza de 1985 jusqu'à la crise financière; où la régionalisation fut principalement orientée par les forces du marché et les questions de libéralisation commerciale avec l'APEC. Et, finalement, la période allant de la crise financière de 1997 à aujourd'hui; où les États asiatiques prirent les devants pour stabiliser les mouvements de capitaux dans la région et accroître leur compétitivité par l'élaboration de mécanismes financiers régionaux. Ainsi, la crise financière vint quelque peu remédier à la situation de ce que plusieurs nommèrent l'exception asiatique. Nous nous attarderons principalement dans ce mémoire sur la troisième période, avec un bref retour sur les périodes un et deux.

**Figure 0.1 Ligne du temps de la coopération en Asie**



Pour ce faire, ce mémoire sera divisé en trois chapitres. Le chapitre 1 fera premièrement un retour sur les éléments qui marquèrent la coopération en Asie depuis le début de la Guerre Froide jusqu'à la crise financière. C'est-à-dire les périodes un et deux illustrées sur la figure 0.1. La coopération asiatique fut marquée par deux dynamiques bien différentes, soit d'une part, la Guerre Froide, et d'autre part, la montée de la globalisation. En ce sens, l'historique de la coopération en Asie est

complexe et fréquemment contradictoire, où les périodes se superposent et s'entrechoquent. Ce chapitre analysera donc l'historique des deux plus importantes institutions en Asie, soit l'ASEAN et l'APEC<sup>4</sup> en relation avec ces dynamiques régionales, afin de comprendre les fondements institutionnels actuels de ce régionalisme financier. Deuxièmement, il sera question du rôle prépondérant que jouèrent les réseaux de production japonais en tant que moteur de la croissance économique en Asie, mais également en tant que précurseur de la coopération et de l'intégration.

Le chapitre 2 recensera les actions prises après la crise financière, qui mirent les bases de ce régionalisme asiatique. D'emblée, l'Asie prit conscience de son retard à l'endroit de l'intégration régionale, mais principalement de sa vulnérabilité face aux chocs systémiques inhérents à l'incompatibilité de son modèle de développement et du Consensus de Washington (Narine, 2003). C'est pourquoi le capitalisme de butin (*crony capitalism*) asiatique fut immédiatement ciblé par le FMI comme étant la cause de la crise et imposa nombre de réformes structurelles néolibérales aux pays touchés. En ce sens, l'Asie s'est sentie profondément vexée par la manière dont les institutions financières internationales (IFI) gèrent la situation. La gestion de la crise et la réponse régionale à celle-ci seront analysées. L'accent sera mis sur l'échec du Fonds monétaire asiatique proposé par le Japon en 1997 en réaction à la crise; mais également sur l'analyse des composantes de l'Initiative de Chiang Mai afin de comprendre la place prépondérante que joue ce mécanisme dans la coopération financière asiatique.

Dans un troisième temps, le dernier chapitre reviendra sur les plus récentes avancées en matière de régionalisme financier en Asie. En effet, un nouveau momentum favorable au régionalisme financier semble s'être installé depuis 2005, où

la revitalisation de l'ICM fut élaborée. L'engagement le plus important, en terme d'implication politique, demeure sans contredit l'entente de principe sur la mise en commun des réserves des différents pays asiatiques. Puisque ceci pourrait déboucher dans l'avenir sur l'établissement d'un Fonds monétaire asiatique, voire même d'une monnaie commune; bien que les pays asiatiques ne soient pas très fervents de cette dernière proposition. La mise en place d'un système de surveillance efficace et le renforcement du marché asiatique des obligations sont également à l'étude. En ce sens, la deuxième section de ce chapitre portera sur la position officielle des plus importants acteurs dans la région (soit l'ASEAN, le Japon, la Chine et les États-Unis), eu égard à l'approfondissement du régionalisme; de même que, le rôle et les intérêts de chacun dans la poursuite de ce dernier.

En conclusion, il sera question de la possibilité que celui-ci débouche ultimement sur une 'communauté asiatique'. En effet, cette crise transforma à jamais les rapports de puissances entre l'Asie et la communauté internationale, entre l'Asie et les États-Unis, mais également avec l'Asie elle-même. Dans ces circonstances, tous ces chamboulements poussèrent l'Asie à revoir l'image qu'elle eut d'elle-même et ses intérêts dans l'économie internationale. Il sera également question du chevauchement d'institutions dans la région, qui forme ce que certains appellent un bol de nouilles, mais constitue dans la vision asiatique (Asian Way) de l'économie politique une répartition régionale informelle du travail et une manière de conserver les réseaux professionnels. Cette section poussera donc plus avant le processus d'institutionnalisation en Asie.

## CHAPITRE 1

### HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION EN ASIE

La coopération asiatique fut marquée par deux dynamiques bien différentes, soit d'une part, la Guerre Froide, et d'autre part, la montée de la globalisation. En ce sens, l'historique de la coopération en Asie est complexe et fréquemment contradictoire, où les périodes se superposent et s'entrechoquent. Ce chapitre analysera les différentes institutions qui jalonnent l'histoire de la coopération en Asie, eu égard aux différentes périodes et dynamiques. Ceci avec l'objectif de démontrer la coupure entre le processus de régionalisation avant et après la crise financière et comprendre les enjeux actuels, qui préoccupent la région, notamment l'intégration financière et monétaire après la crise financière de 1997. La première période fut caractérisée par un manque de volonté étatique et une institutionnalisation fragile de l'ASEAN, engendré par le climat de tension de la Guerre Froide. Alors que la seconde se démarque par une appropriation des questions commerciales par les firmes multinationales japonaises dans le contexte de la globalisation, de même que l'accent mis sur la libéralisation commerciale au sein de l'APEC.

## 1.1 Dynamiques régionales

### 1.1.1 Guerre Froide

Le conflit Est-Ouest eut constamment une influence sur les décisions prises par les gouvernements asiatiques. En effet, la Guerre Froide constitua un élément structurant de la coopération en Asie durant nombre de décennies: les questions de sécurité et de diplomatie constituèrent à l'époque les principaux enjeux de la coopération au sein des différentes institutions, et ce, jusqu'à son affaiblissement dans les années '80. La fin de la Guerre Froide provoqua un choc important en Asie, en modifiant considérablement les relations qu'entretenaient les pays asiatiques entre eux et entre l'Asie et l'international. Les pays asiatiques furent désarmés et eurent peur d'un retrait militaire américain dans la région. Toutefois, la fin de l'affrontement idéologique permit un assouplissement des relations entre les membres de l'ASEAN, la Chine et le Japon.

#### 1.1.1.1 Briser les barrières psychologiques

Après la Deuxième Guerre mondiale, les États asiatiques furent divisés entre les différentes idéologies politiques de l'époque. La montée du communisme en Chine, la Guerre du Vietnam et ultimement l'invasion du Cambodge ne sont que quelques exemples des tensions au sein des institutions asiatiques. Sans compter l'omniprésence de l'influence des deux superpuissances dans la région. Quelques tentatives institutionnelles mirent les bases de la coopération en Asie du Sud-Est<sup>1</sup> après la Guerre mondiale, mais sans grand succès. Ainsi, l'Association de l'Asie du Sud (Association of South Asia — ASA) fut créée par la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande en 1961. Elle s'effondra principalement en raison du conflit territorial entre la Malaisie et les Philippines au sujet de la province de Sabah<sup>2</sup>. Une seconde institution vit le jour en 1963 : la Maphilindo. Cette association fut fondée par la

Malaisie, les Philippines et l'Indonésie pour débloquent le conflit, encore une fois, entre la Malaisie et les Philippines. Le conflit déboucha finalement sur l'annexion des provinces de Sabah et Sarawak à la péninsule pour créer la République fédérale de Malaisie. Singapour, mécontent de la tournure des événements et insatisfait de la lenteur du développement économique de la péninsule se retira de la Fédération en 1965 pour se concentrer sur sa propre croissance (Broinowski, 1982, p.11-12). Cette organisation permit également la signature d'un accord en 1966, qui mit officiellement fin à la 'Confrontation' entre la Malaisie et l'Indonésie.

Bien que ces deux institutions ne firent pas long feu, elles marquèrent un tournant important dans la vie politique sud-asiatique. En effet, pour la première fois ces États étaient en mesure de discuter de problèmes communs sans utilisation de la coercition. C'est néanmoins l'ASEAN qui constitue l'institution de coopération régionale la plus importante en Asie, et ce, encore à ce jour. Les contraintes provenant des diverses grandes puissances installées en Asie pour un alignement des États sud-asiatiques dans le contexte de la Guerre Froide, poussèrent ceux-ci à s'unir pour ne pas céder aux pressions. Ces derniers préférant rester les plus neutres possible pour protéger leur souveraineté nouvellement acquise. Ces États comprirent qu'il valait mieux pour la stabilité politique de la région de coopérer et d'agir ensemble pour le développement de tous.

#### 1.1.1.2 ASEAN

C'est dans ces conditions que fut fondée le 8 août 1967, à Bangkok en Thaïlande, l'Association of South-East Asian Nations (ASEAN) par la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines. La signature de la Déclaration de Bangkok ne mit pas une fin au climat de tension entre les membres fondateurs. La première décennie de l'ASEAN fut même perçue par certains auteurs de l'époque

comme un important échec (Shee, 1997, p. 755). En effet, les apprentissages de l'ASEAN furent lents et ne cachèrent presque pas l'appréhension qu'éprouvaient ses membres les uns envers les autres. Les premières années de l'institution furent donc caractérisées par la stagnation et l'apprivoisement mutuel. Ainsi, Roger Irvine affirme que cette période de l'Association: « [was] a time of inactivity and stagnation. This was a formative period in which the members of ASEAN moved by degrees quite a long distance from the state of mutual ignorance, isolation and conflict that was in too many cases the main distinguishing feature of their inter-relationships before 1967. » (cité dans Broinowski, 1982, p. 36). C'est-à-dire que, bien que l'organisation avança à cette époque par essais et erreurs, elle atteignit néanmoins l'objectif de briser les barrières psychologiques entre les membres en favorisant la discussion sur tous les sujets; ce qui représente en soi toute une avancée considérant les années tumultueuses et conflictuelles que vécurent ces États. L'ASEAN réussit à donner une expression politique à ce qui fut longtemps un espace géographique très arbitraire.

La décennie qui suivit fut à l'opposé de la précédente. Si la première fut caractérisée par la dissolution des barrières psychologiques, la seconde correspond davantage à une période de maturation et de renforcement des relations et de la structure de l'ASEAN. C'est majoritairement le Sommet de Bali, en 1976, qui propulsa l'institution sur la voie du développement. La nouvelle architecture administrative établie à Bali permit d'alléger la structure de l'organisation et d'augmenter son efficacité (Palmer et Reckford, 1987, p. 33). Ce phénomène se reflétant dans la capacité de l'ASEAN à consolider les différentes positions de ses membres pour produire par consensus une diplomatie plus cohérente et ainsi devenir un acteur important dans la gestion de la crise au Kampuchéa. Ainsi, le Sommet de Bali marqua un tournant déterminant pour l'ASEAN dans la mesure où il fit sortir l'institution de sa phase formative pour entrer dans la période des projets

économiques. La stabilité politique étant plus ou moins revenue entre les membres, la phase de coopération économique put donc s'enclencher. Les membres produisirent deux importants documents lors de cette rencontre, soit le Traité d'amitié et coopération et la Déclaration de Concorde.

Le Traité d'amitié et coopération, représenta une avancée majeure dans l'évolution de l'ASEAN comparativement à la Déclaration de Bangkok de 1967. Les membres s'engagèrent à une plus grande coopération dans tous les secteurs d'activités économiques et politiques (ASEAN, 1976). Un autre élément incontournable de ce traité fut l'accession possible d'autres membres d'Asie du Sud-Est. Ceci se voulant une ouverture possible vers la médiation du conflit vietnamien, si ce dernier le désirait. La Déclaration de Concorde se voulait, quant à elle, davantage pratique que le Traité d'amitié, dans la mesure où elle établit des objectifs précis et réalisables pour accroître la régionalisation des relations économiques (Palmer et Reckford, 1987, p. 48). L'emphase fut mise sur la réduction des tarifs, la création d'économie d'échelle et la coopération dans les secteurs de l'énergie.

Avec ces nouveaux objectifs politiques et économiques en main, les pays d'Asie se lancèrent sur la voie du 'miracle économique'. Cette forte période de croissance économique en Asie chevauche simultanément la formation d'un régionalisme commercial dirigé par les firmes nippones, la fin de la Guerre Froide et l'expansion du membership de l'ASEAN aux anciens pays communistes<sup>3</sup>.

#### 1.1.1.3 Autres institutions

D'autres institutions moins significatives virent également le jour durant cette période, et sont encore actives aujourd'hui. La première fut fondée en 1956 par les pays d'Asie du Sud-Est, la Nouvelle-Zélande et l'Australie (South East Asia, New

Zealand, Australia — SEANZA). Cette association, qui débuta avec seulement cinq membres en contient aujourd'hui vingt-et-un<sup>4</sup>. Elle dispense des formations intensives pour le personnel bancaire deux fois par an, afin de promouvoir la coopération entre les dirigeants des banques centrales. Toujours dans le secteur bancaire, l'Association des Banques centrales d'Asie du Sud-Est (South East Asian Central Banks — SEACEN) vit le jour en 1966; bien qu'elle possède un nombre de membres plus petit<sup>5</sup>, elle entretient d'étroites relations avec les institutions financières internationales, tels le FMI et la Banque des règlements internationaux (BRI) — ce qui lui confère une plus grande crédibilité. Ses objectifs étant, elle aussi, la coopération financière et bancaire par l'échange d'informations et l'assistance technique. En effet, ces séances de formation sont particulièrement reconnues (McCauley, 2003, p. 5-6). Toutefois, ces institutions possèdent une influence limitée et sont moins connues que peuvent l'être les rencontres des ministres des Finances de l'ASEAN ou de l'APEC. En ce sens, une coopération existait avant la crise dans le domaine financier, mais sans l'implication et la volonté politique que connaîtra la période suivante.

### 1.1.2 Globalisation

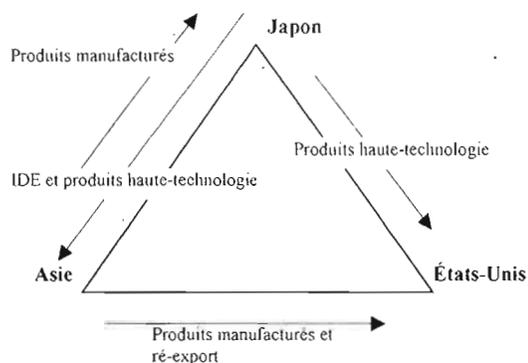
Les années '80 furent marquées par l'arrivée d'un nouveau concept pour décrire l'évolution de la coopération asiatique, soit celui d'Asie-Pacifique<sup>6</sup>. En effet, dès les années '60, le Japon mit de l'avant plusieurs initiatives pour promouvoir le développement de la coopération entre les deux rives de l'Océan Pacifique, mais sans grand succès. Certaines organisations informelles virent néanmoins le jour, telles la Conférence pour le commerce et le développement du Pacifique (Pacific Trade and Development Conference — PAFTAD) et la Conférence sur la coopération économique du Pacifique (Pacific Economic Cooperation Conference — PECC),

tenues depuis 1980 entre les représentants des gouvernements, du milieu des affaires et du milieu universitaire.

Toutefois, les conditions favorables à une institutionnalisation plus formelle en Asie-Pacifique commencèrent progressivement à se mettre en place à partir du milieu des années '80; notamment en raison de la fin de la Guerre Froide, de l'accentuation de la globalisation et la montée du régionalisme ailleurs dans le monde (Boulangier, Kihwan et Lachance, 2001, p.13-14). La coopération économique devint plus aisément réalisable et moins idéologiquement statique; les institutions régionales devinrent partie intégrale du nouvel ordre multilatéral instauré par les Américains (Beeson, 2006, p. 544-545). Qui plus est, les pays asiatiques eurent peur d'un désengagement militaire américain dans la région, ce qui les poussèrent à maintenir des relations étroites avec leur voisin occidental.

Avec l'accentuation de la globalisation et le 'miracle économique asiatique' les relations commerciales entre les deux rives du Pacifique s'intensifièrent grandement. Les États-Unis agirent comme marché de dernier recours pour les produits asiatiques. En effet, le Japon et ses petits dragons recentrèrent leurs investissements vers l'Asie après 1985<sup>7</sup>. Cette croissance spontanée vint modifier la structure des exportations des membres de l'ASEAN en augmentant le pourcentage de biens manufacturés qu'ils exportèrent vers les États-Unis. De la sorte, les pays asiatiques devinrent de plus en plus dépendants du marché américain pour liquider leurs exportations, ceci créa un schéma commercial triangulaire entre le Japon, les pays nouvellement industrialisés, l'ASEAN et les États-Unis (Rudner, 1995, p. 407). Une figure fut faite afin d'illustrer notre propos.

**Figure 1.1 Structure du commerce entre le Japon, l'Asie et les États-Unis**



De plus, la globalisation ouvrit la porte à des réformes en faveur d'une plus grande libéralisation et déréglementation des échanges. Ces réformes furent avalisées par les institutions financières internationales, de même que par le gouvernement américain, comme étant l'alternative à la récession mondiale. La libéralisation économique devint l'image d'un moteur de croissance et de compétitivité. Les pays asiatiques entreprirent également ces différentes réformes sous les auspices du FMI — notamment une réduction des tarifs douaniers, un relâchement des contrôles des taux de change et une libéralisation des systèmes financiers.

Il en ira de même pour le Canada qui s'ouvrit davantage aux recommandations de son voisin américain; ce qui pava la voie aux négociations entre les deux pays pour la signature d'un accord de libre-échange (ALÉ). Les pays asiatiques comprirent qu'ils avaient avantage à approfondir leur relation avec l'Occident s'ils ne voulaient pas être submergés par la vague de régionalisme qui balaya le reste du monde : « [c]ollaboration with some of the proposed industrialised economy members of a Pacific regional grouping was a further learning and

socialization experience for the ASEAN countries. While it may not have produced a sense of community, it did help to dispel ideas that relations between North and South were necessarily antagonistic.» (Ravenhill, 2001, p. 71). En effet, les membres de l'ASEAN saisirent les limites de la coopération Sud-Sud à l'intérieur de l'organisation elle-même.

Plus les impératifs stratégiques de la Guerre Froide diminuaient et que l'interdépendance économique grandissait, plus les pays d'Asie-Pacifique sentirent le besoin de renforcer la collaboration entre eux pour ne pas perdre les acquis établis durant cette période. Ainsi, les pays asiatiques eurent peur d'un retrait militaire américain dans la région (Beeson, 2006, p.541). Alors que, les États-Unis, en plein déclin hégémonique, y virent la possibilité de réduire les animosités commerciales et de prévenir un retour au nationalisme économique par une plus grande institutionnalisation des relations. Qui plus est, les différentes batailles commerciales enclenchées par les États-Unis envers la Communauté Européenne et le Japon, la stagnation des négociations multilatérales de l'Uruguay Round lancées en 1986, et surtout, la prolifération des accords de libre-échange (les négociations entre le Canada et les États-Unis d'une part, et entre les membres de la Communauté Européenne de l'autre), renforcèrent la peur du côté Asie-Pacifique d'une fragmentation de l'économie mondiale (Ravenhill, 2001, p.81).

#### 1.1.2.1 APEC et régionalisme ouvert

Les débats de l'époque opposaient fréquemment le régionalisme au multilatéralisme. Certains y virent une diversion des flux commerciaux en opposition au concept de la nation la plus favorisée à la base de GATT (Panagariya, 2003, p. 8). Alors que d'autres y virent un levier pour les négociations multilatérales; en promouvant le libre-échange et en implantant des réformes domestiques favorables à

l'ouverture des marchés et à l'économie globale (Crawford et Fiorentino, 2005, p. 39). Certes, l'explosion des accords de libre-échange effraya la communauté internationale d'une division de l'économie en blocs régionaux. C'est pourquoi l'APEC fut fondée sur le principe de 'régionalisme ouvert'. Bien qu'il n'existe aucune définition officielle du régionalisme ouvert, Fred Bergsten dénombra cinq composantes importantes (Bergsten, 1997, p. 557): le membership est ouvert à tous; l'inconditionnalité de la NPF; la conditionnalité de la NPF aux non-membres désireux de réduire leurs tarifs douaniers; favoriser la libéralisation globale par l'adoption d'actions unilatérales de ses membres; faciliter le commerce en général, et non seulement la réduction des tarifs douaniers. La relation entre les niveaux bilatéraux, régionaux et globaux est donc primordiale au régionalisme ouvert, malgré sa vocation d'emblée régionale.

C'est dans ces circonstances que naquit le forum de coopération économique d'Asie-Pacifique en 1989 à Canberra, en Australie<sup>8</sup>. Cependant, les premières années du forum furent peu constructives: aucune structure organisationnelle ou secrétariat ne fut mise en place, ni même d'entente sur la nature même de la coopération en jeu. Les pays membres avaient néanmoins la volonté de mettre en place une institution semblable à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour la région Pacifique. C'est-à-dire que, à l'instar de l'OCDE, l'APEC fut fondée sur l'adoption de politiques communes et d'échange d'informations afin de faciliter la communication et la transparence dans les relations (Rudner, 1995, p. 410). De plus, les membres réitérèrent leur allégeance envers le multilatéralisme et leur intention de résoudre le dilemme de l'Uruguay Round.

Il fallut attendre jusqu'en 1992 pour que l'APEC sorte de sa phase formative pour devenir plus proactive. Ainsi, lors de la quatrième rencontre ministérielle, les chefs de gouvernement se mirent d'accord sur trois points importants qui devinrent

- les piliers du forum, soit : la libéralisation commerciale; la facilitation ses échanges; et la coopération économique et technique (APEC, 2007). Ils se dotèrent également d'un secrétariat officiel à Singapour. En ce sens, l'APEC progressa rapidement durant la première moitié de '90; notamment, lorsque les États-Unis s'y s'intéressèrent davantage en devenant les premiers hôtes du sommet officiel des chefs d'État en 1993 à Seattle. Depuis, le Président Clinton plaça l'APEC au centre de sa stratégie économique et commerciale en Asie (Wesley, 2006, p.69).

La Malaisie ne participa pas à cette rencontre officielle, probablement en réaction au rejet par les États-Unis de la proposition du Président Mahathir Mohammed de former un régionalisme est-asiatique. Certes, le renforcement de l'APEC visa à resserrer les liens entre les deux rives du Pacifique et bloquer l'Initiative de Mahathir pour la formation Groupe économique est-asiatique (East Asian Economic Group — EAEG). Cette proposition eut peu d'échos du côté nippon, qui se refusa à toute intégration régionale excluant les États-Unis. Cet épisode illustra l'incapacité du Japon d'appuyer officiellement à l'époque un régionalisme asiatique en raison de sa politique de bonne entente avec les États-Unis (Asami, 2005, p.4). Mahathir opta donc pour une formule moins contraignante et formelle, soit un Caucus économique est-asiatique (East Asian Economic Causus —EAEC) subordonné à l'APEC et l'ASEAN. Comme note Martin Rudner, le débat entourant la formation de ce groupe confronta l'Asie sur le débat d'une alternative géographiquement exclusive et restrictive (Rudner, 1995, p.431).

D'autre part, l'APEC s'entendit à la rencontre de Bogor, en 1994, pour mettre en place une zone de libre-échange d'ici 2010 pour les pays industrialisés et 2020 pour les pays en développement. Des dissensions se firent sentir entre les membres au sujet de l'aide que les pays développés devraient offrir au pays en développement

pour atteindre les objectifs de la 'Déclaration de Bogor'. Il devint donc rapidement évident que les membres n'accordaient pas la même priorité à chacun des piliers. Cette division correspondait largement à une opposition occidentale et asiatique sur la nature de la coopération en jeu. Comme le souligne Ravenhill: « [F]or East Asian economies, it had never been the intention that APEC should be a forum for negotiating trade liberalisation. A support group for unilateral action, a cheerleader for global negotiations, yes. But not an institution through which they could be pressured to go beyond the liberalisation commitments they had made at the global level. » (Ravenhill, 2007, p.95). Dans ces circonstances, plusieurs sentent que les Américains poussèrent un peu trop leur propre agenda commercial au travers de l'APEC. Les membres de l'ASEAN venaient tout juste de mettre en place un accord de libre-échange entre eux afin de faciliter la venue d'investissements sur leur territoire – de plus en plus délaissé au profit de la Chine – lors de leur rencontre annuelle de 1991<sup>9</sup>. Ceux-ci étaient donc peu enclins à approfondir encore davantage la libéralisation commerciale. Sans compter que l'Uruguay Round venait tout juste de prendre fin.

L'APEC fut néanmoins sous pression pour produire des résultats tangibles, autant de la part de ses propres membres, que de la part de la communauté internationale en générale. Ainsi, lors de la rencontre des chefs d'État à Vancouver, ceux-ci s'entendirent pour accélérer le processus de libéralisation par la mise en place d'une libéralisation sectorielle volontaire (Early Voluntary Sectoral Liberalisation — EVSL) (Wesley, 2001, p. 189). Il devint toutefois évident que les pays les moins développés d'Asie du Sud-Est ne furent pas des plus à l'aise avec cette nouvelle initiative. Notamment, en raison des tensions nationales qu'elle générait dans certains secteurs encore très protégés. Ce fut majoritairement le Japon qui prit les devants en s'opposant vigoureusement à la définition même de volontarisme lors de la rencontre

de 1998. L'opposition de plusieurs pays asiatiques envers l'initiative de libéralisation volontaire ébranla particulièrement l'institution puisqu'elle alla directement en opposition au principe de consensus; fondement à la base même de l'APEC (*idem.*, p. 198). L'EVSL sera finalement abandonné en 1999, retirant par le fait même la libéralisation commerciale de l'agenda du Forum. Ceci paralysa presque complètement l'institution, puisqu'une importante scission s'effectua entre pro-libéralisation et anti-libéralisation (Tadahiro, 2004, p. 16).

La deuxième moitié des années '90 sonna donc selon nous le glas de l'APEC. Notamment en raison de l'incapacité des membres de s'entendre sur l'implantation du programme de libéralisation adopté à Bogor. Sans compter les difficultés internes que rencontra le Président Clinton dans l'adoption de l'autorité de négocier au profit du Congrès<sup>10</sup>. D'autre part, ce refus de plusieurs pays asiatiques d'aller de l'avant dans la libéralisation commerciale doit également être remis dans le contexte de la crise financière asiatique. L'APEC fut incapable de répondre aux attentes des pays asiatiques. Certes, l'institution ne fut pas fondée pour répondre aux impératifs d'une crise financière, mais l'attitude des États-Unis dans la gestion de la crise désillusionna plusieurs pays asiatiques sur la valeur de l'organisation. La relation privilégiée qu'entretenaient les pays asiatiques avec les États-Unis fut fortement ébranlée; de nouvelles institutions virent donc le jour pour répondre aux nouveaux enjeux régionaux et internationaux. L'Asie délaissa progressivement l'APEC au profit d'une association entre les membres de l'ASEAN et les trois États du Nord-Est, soit le Japon, la Chine et la Corée du Sud pour former l'ASEAN+3.

### 1.1.2.2 ASEAN+3

Les pays du Nord et du Sud de l'Asie de l'Est se rencontrèrent pour la première fois en 1995; en marge du Sommet d'Asie-Europe (Asia Europe Summit — ASEM), ils décidèrent de formaliser davantage leur coopération pour former l'ASEAN+3. Cette nouvelle institution vint combler le vide entre l'inter-régionalisme de l'APEC et le sous-régional de l'ASEAN (Weber, 2001, p.342) en constituant le rêve de Mahathir de former un Groupe Économique Est-asiatique. Les membres de cette organisation sont donc les dix membres de l'ASEAN, juxtaposés aux trois grands du Nord, soit le Japon, la Chine et la Corée du Sud. Ce fut toutefois la crise financière qui donna plus d'élan à la régularisation des rencontres, en démontrant l'importante interdépendance entre le Nord et le Sud, mais également le gouffre qui séparait les deux. La crise financière permit d'une part à l'Asie de transformer l'image qu'elle avait d'elle-même (Beeson, 2003, p.257). La possibilité d'une communauté asiatique réunissant le Nord et le Sud, mais excluant les États-Unis, devenait possible. D'autre part, la crise força la coopération régionale en réaction aux institutions financières internationales. Ainsi, l'ASEAN+3 possède un 'potentiel' d'intégration supérieur à l'APEC ou à l'ASEAN seule (Werber, 2001, p.342).

Comme l'Association fut établie en réaction à la crise financière, son objectif premier fut de stabiliser la région et promouvoir la coopération par l'élaboration de mécanismes régionaux afin qu'une telle crise ne se reproduise plus. L'ASEAN+3 semble s'orienter de plus en plus vers les questions financières et monétaires — avec la rencontre des ministres des Finances comme sommets de premier plan. La plus importante réalisation de l'ASEAN+3 fut l'Initiative de Chiang Mai en 2000. Les initiatives qui furent mise en place par la suite s'orientèrent également vers les questions financières. Il en sera plus amplement question au chapitre 2. C'est

pourquoi l'ASEAN+3 semble être selon nous l'institution régionale la plus à même de produire un régionalisme financier en Asie.

## 1.2 Régionalisme commercial

Un élément non négligeable de la coopération en Asie constitue l'élaboration par le Japon d'un réseau de production durant les années '80. La période du miracle asiatique fut caractérisée par une délocalisation massive d'entreprises japonaises vers l'Asie. Ce qui engendra une régionalisation commerciale de facto, propulsée par les forces du marché davantage que par une réflexion administrative pensée et stratégique. Cette régionalisation constitue selon nous les fondements d'une plus grande coopération en Asie. La dernière section portera sur la formation des réseaux de production par le Japon, en tant que précurseur du régionalisme en Asie.

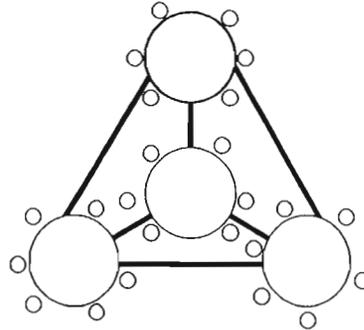
### 1.2.1 Les réseaux de production nippons

Brièvement, après la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis occupèrent le sol japonais et tentèrent de démanteler les grandes industries impliquées avec les dirigeants militaires, nommées alors les *zaibatsu*. Toutefois, avec la montée rapide du communisme en Asie, notamment en Chine, au Vietnam, en Corée et même au Japon avec le Parti Socialiste, les Américains réintroduisirent un gouvernement de droite au pouvoir; soit dans la plupart des cas exactement les mêmes politiciens qui furent au pouvoir durant la guerre. Il eut donc une reconduction des élites dirigeantes et par le fait même, la réédification des grands conglomérats sous le nom de *keiretsu* pour faciliter la reconstruction économique du pays. Seule la bureaucratie fut plus ou moins épargnée par les purges administratives américaines. C'est ce qui donna lieu à l'alliance tripartite qui propulsa le Japon vers le miracle économique.

Plus spécifiquement, les keiretsu sont d'imposants conglomérats industriels et financiers ayant mutuellement des participations croisées et se réunissant fréquemment pour discuter de l'avenir de leur compagnie respective<sup>11</sup>. La coopération entre les partis est donc primordiale à l'analyse autant nationale que régionale. La forme et la grandeur de ces groupes varient de l'un à l'autre, mais ils sont généralement composés d'une grande firme à la tête de plusieurs autres plus petites suivant une hiérarchie bien précise. Bien que l'ordre hiérarchique soit très important, les relations qu'entretiennent les différentes compagnies entre elles sont indépendantes et informelles. C'est-à-dire que seule la loyauté l'un envers l'autre permet à ce système de fonctionner, mais également des programmes de recherche & développement communs, ou encore d'actionnariat croisé (Hatch et Yamamura, 1996, p. 69).

La période du miracle asiatique fut caractérisée par une délocalisation massive d'entreprises japonaises autant vers l'Asie que vers le reste du monde. Toutefois, ce qui distingua le Japon d'autres économies industrialisées, c'est que le Japon ne ferma pas entièrement les firmes : il délocalisa seulement une partie de la chaîne de production correspondant à des technologies moins avancées et conserva sur son territoire uniquement les unités complexes à la fine pointe des recherches. Il y eut ainsi une division régionale du travail, soit un réseau de production complexe avec le Japon au centre. Le pays utilisant les 'avantages comparatifs' de chaque État pour choisir le nouvel emplacement de l'usine. De la sorte, le Japon suivit son propre cheminement interne de développement pour ensuite le transposer un niveau régional suivant l'allégorie du vol des oies sauvages<sup>12</sup>.

**Figure 1.2 Réseaux de production japonais en Asie**



Source : Hatch et Yamamura, 1996

Ce système produisit une véritable division régionale du travail à l'intérieur d'un immense réseau de production avec les grandes firmes multinationales japonaises au cœur de celui-ci. L'Asie devint une gigantesque toile d'araignée (*hub and spokes*), où chaque firme nipponne localisée dans la région posséda son propre système de production interne, presque à l'image des keiretsu japonais. En ce sens, une usine utilise les ressources du pays où elle s'implante en sous-traitant à de plus petites entreprises locales, mais toujours en conservant ses relations avec l'usine-mère généralement située au Japon ou dans une grande capitale régionale. En ce sens, dans la figure 1.2 le cercle le plus foncé représente la maison-mère et les cercles plus pâles les firmes outre-mer, alors que les cercles plus petits constituent les différents sous-traitants locaux. Puisqu'à un certain moment il devint trop coûteux de constamment importer toutes les composantes du Japon. C'est pourquoi les maisons-mères encouragèrent fortement les différentes unités de production à utiliser des sous-traitants locaux pour réduire les coûts de production et par le fait même augmenter le contenu local des exportations; réglant au passage la question des règles d'origines.

Un régionalisme asiatique axé sur les considérations commerciales (*market-led*) vit le jour sur la base de l'internationalisation des firmes japonaises. Il fut selon nous davantage question de réseaux à l'intérieur du milieu des affaires qu'a un raisonnement politique concis et institutionnalisé. À ce moment, la volonté politique de mettre en place un régionalisme *de jure* ne fut pas présente; les impératifs de la Guerre Froide occupèrent encore les devants de la scène régionale et internationale. L'affrontement Est-Ouest fut longtemps un frein à l'instauration d'un régionalisme en Asie. Sans compter qu'une implication politique du Japon en Asie était encore mal perçue à ce moment. Toutefois, avec l'affaiblissement du conflit et l'accentuation de la globalisation et de l'interdépendance des économies asiatiques, il devint de plus en plus évident qu'un approfondissement de la coopération devenait plus souhaitable.

### 1.3 Conclusion

Ce chapitre mit en lumière, d'une part, l'échec partiel de l'APEC et les difficultés de l'ASEAN à mettre en place un régionalisme formel en Asie, et d'autre part, la formation d'une régionalisation de facto. L'intégration de facto est représentée par la formation des réseaux régionaux par les firmes multinationales japonaises.

La coopération se définit à cette époque par l'accent mis sur la régionalisation des activités commerciales par le marché et milieu des affaires — principalement par les keiretsu nippons et la diaspora chinoise — en l'absence de volonté politique des gouvernements de mettre en place des accords de libre-échange. En effet, très peu de pays asiatiques furent, à cette époque, partie à un ALÉ malgré une interdépendance économique certaine. Les membres de l'ASEAN mirent en place une zone de libre échange, mais celle-ci eut un impact limitée en raison de la similarité des économies. La crise financière vint remédier à la situation par l'accentuation de la coopération au sein de l'ASEAN+3.

La coopération asiatique durant la Guerre Froide fut caractérisée par son manque d'institutionnalisation formelle. Cette période a été marquée par une série d'erreurs économiques, politiques et administratives de la part de l'ASEAN. Ces membres voulurent aller trop rapidement dans l'élargissement du *membership* et dans la libéralisation simultanée de leur économie interne et externe— le tout en relation avec des États communistes autoritaires et peu enclins à libéraliser leurs économies et un manque de coordination dans les politiques économiques régionales. Tout ceci affecta négativement l'ASEAN et déboula peu à peu vers l'improductivité de l'institution et la crise financière.

Il en alla sensiblement de même avec l'APEC qui fut incapable de cerner correctement ses véritables fonctions et consolider l'hétérogénéité de l'ensemble de ses membres en l'absence d'un leadership fort. Qui plus est, « [...] l'APEC est une structure artificielle qui a été pensée dans le contexte particulier des années 1990, avec, de la part des États-Unis, l'objectif d'encadrer le dynamisme économique de l'Asie, de renforcer le système commercial multilatéral et, peut-être, d'offrir une tribune économique à la Chine.» (Deblock, 2007, p. 18). Ainsi, bien qu'elle fut fondée après la Guerre Froide, l'APEC constitue une utopie néolibérale (Boulanger, 2006, p. 11), considérant ses fondements idéologiques et les relations qu'entretinrent ses membres.

L'ASEAN+3 devient ainsi de plus en plus importante en tant que véhicule premier du régionalisme en Asie après la crise financière. Cette nouvelle institution géographiquement exclusive fut légitimement plus forte que les deux précédentes, malgré son manque de leadership — sévèrement disputé entre la Chine et le Japon.

## CHAPITRE 2

### CRISE FINANCIÈRE ASIATIQUE : LE BASCULEMENT !

Ce chapitre analysera la manière dont la crise fut gérée autant par les institutions internationales, que par les pays asiatiques. De même que, les moyens mis en œuvre pour stabiliser la région et prévenir de nouvelles crises. Certes, la crise mit au grand jour les lacunes de nombreux systèmes financiers locaux, ce qui obligea les États asiatiques à revoir leurs fonctionnements internes et régionaux. Ainsi, le régionalisme post-crise financière repose sur trois pilier important, soit faciliter l'accès à des liquidités complémentaires à celles du FMI, la mise en place de mécanismes de surveillance et de revue des pairs, et finalement, favoriser l'investissement et l'épargne à travers le développement d'un marché asiatique des obligations (Kawai, 2005, p. 41). L'accent sera mis dans ce chapitre sur l'Initiative de Chiang Mai au sein de l'ASEAN+3 en tant que véhicule premier du régionalisme financier, de même que les étapes subséquentes à la crise qui menèrent à son développement.

#### 2.1 Gestion de la crise

Le modèle de développement asiatique repose sur une coopération importante entre les milieux d'affaires, les banques et l'État (Park, 2002, p.333). Ainsi, les entreprises s'endettèrent en empruntant massivement auprès des banques pour financer leur développement et particulièrement dans les fonds à court terme. Ceci fonctionne cependant dans une économie relativement fermée, afin de protéger

les entreprises des variations systémiques. Toutefois, comme il fut mentionné au chapitre 1, les pays asiatiques libéralisèrent rapidement leur système financier dans les années '80-90, mais en conservant un haut taux d'endettement — en libéralisant les comptes de capital courant, les firmes purent emprunter de grande quantité sur les marchés internationaux<sup>1</sup>, où les taux d'intérêt étaient plus faibles, et ce, particulièrement auprès des banques japonaises. Il s'en suivit une bulle boursière et immobilière importante, malgré une inflation relativement bien contrôlée dans la plupart des États.

Par ailleurs, les membres de l'ASEAN mirent en place une zone de libre-échange afin de faciliter la venue d'investissements sur leur territoire. Ceci eut pour effet d'augmenter considérablement l'entrée de capital étranger. Ainsi, cette dérégulation encouragea les investisseurs étrangers, mais provoqua des complications dans la gestion de ces nouveaux flux financiers par les autorités locales encore inexpérimentées (Narine, 2003, p. 76). Shinji Takagi (2001, p.81-82) affirme à ce sujet que la cause commune de la crise à tous les États asiatiques fut la vulnérabilité de système financier durant la période d'ouverture. La rapide libéralisation financière jumelée à un système de supervision inadéquat aura fragilisé les économies asiatiques par l'entrée massive de capitaux. Il poursuit en affirmant qu'historiquement, la libéralisation financière a fréquemment été jumelée à l'accroissement du crédit. Les États asiatiques, déjà considérablement endettés en raison de leur modèle de développement, ne purent supporter une crise monétaire.

Qui plus est, la plupart des monnaies asiatiques étaient à l'époque ancrées (implicitement ou licitement) sur le dollar américain, ce qui leur octroya une certaine stabilité et crédibilité auprès des investisseurs internationaux. Cependant,

l'appréciation du dollar américain à partir de 1995 força certains pays asiatiques à revoir leur ancrage à la hausse envers les monnaies tierces. Ce qui eut pour effet de réduire la compétitivité des exportations asiatiques sur le marché international (De Brouwer, 2004, p.4). Ainsi, plusieurs furent incapables de contrôler la surchauffe de leur économie, puisque des investisseurs commencèrent à vendre leurs actifs lorsque les États-Unis et le Japon menacèrent d'augmenter les taux d'intérêt; rendant par le fait même les investissements en Asie moins attrayant. Ces ventes massives placèrent les pays asiatiques dans une position où leurs monnaies perdaient de la valeur, mais n'eurent aucune liquidité pour les soutenir en raison de la fuite des capitaux.

La crise éclata le 2 juillet 1997, lorsque les autorités thaïlandaises décidèrent d'abandonner la fixation du Bath sur le dollar américain et de le laisser flotter librement. Le Bath chuta rapidement en raison d'intenses attaques spéculatives. Il en alla de même pour les Philippines et la Malaisie quelques jours plus tard. Par conséquent, l'Indonésie dut augmenter son taux d'intérêt à la mi-août. C'est à cette période que la Thaïlande contracta un premier prêt d'un peu plus de 17 milliards \$US au FMI (Van Hoa, 2000, p. 232). L'appel à l'aide thaïlandais se répercuta presque immédiatement sur l'Indonésie et la Corée du Sud, qui durent eux aussi engendrer un prêt auprès du Fonds. La crise eut rapidement un effet de contagion sur d'autres États asiatiques, notamment Hong Kong et Taïwan, qui subirent eux aussi des attaques spéculatives sur leur monnaie nationale et nombre de grandes institutions financières durent déclarer faillite.

### 2.1.1 Réaction des institutions financières internationales

La fonction première du Fonds monétaire international dans la gestion de la crise fut de mettre à la disposition des pays demandeurs des liquidités afin de rétablir la stabilité économique des pays, et conséquemment, la confiance des investisseurs envers le marché<sup>2</sup>. Malgré le fait que presque l'ensemble des pays asiatiques fut touché par la crise, seulement trois eurent recourt au Fonds pour rétablir la situation, soit la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud. Le montant total des prêts consentis s'éleva à près de 112 milliards de \$US, soit le plus important fonds de secours octroyé par le FMI (voir le tableau no. 2.1). Ces prêts furent juxtaposés à ceux d'autres institutions internationales et de pays volontaires.

**Tableau 2.1. Montants alloués aux pays asiatiques lors de la crise financière de 1997 (US\$ milliard)**

	Contributions Globales			Totale
	FMI	Multilatérale (a)	Bilatérale (b)	
<b>Thaïlande</b>	3,9	2,7	10,5	17,1
<b>Indonésie</b>	9,9	8,0	18,7	36,6
<b>Corée du Sud</b>	20,9	14,0	23,3 (d)	58,2
<b>Totale</b>	<b>34,7</b>	<b>24,7</b>	<b>52,5</b>	<b>111,9</b>
<b>Philippines</b>	1,0	-	1,4 (d)	2,4
<b>Malaisie</b>	-	-	2,5 (d)	2,5
<b>Mexique (c)</b>	17,8	-	33	50,8

Note (a) Inclus les montants alloués par la Banque mondiale et la Banque de développement asiatique  
 (b) Inclus les montants alloués par des pays individuels  
 (c) Montants alloués au Mexique lors de la crise de 1994 a fin de comparaison  
 (d) Montants alloués par le Japon à la Malaisie (2,5 milliard \$), au Philippines (1,4 milliard \$) et à la Corée du Sud (5 milliard \$) dans le cadre de la nouvelle initiative de Miyazawa

Source: Fonds monétaire international et Ministère des Finances du Japon

Les États-Unis ne participèrent pas au prêt à la Thaïlande, mais contribuèrent à ceux de la Corée et de l'Indonésie. Seuls le Japon et l'Australie, des acteurs régionaux, contribuèrent aux trois prêts. Ceci s'illustre partiellement par le fait que les États-Unis furent à ce moment contraints par l'amendement d'Amato, qui prohibait le Trésor américain à utiliser l'*Exchange Stabilisation Fund* depuis la crise mexicaine de 1994. Celui-ci fut toutefois arrivé à terme lors des emprunts indonésien et coréen. Pourtant, plusieurs fonctionnaires asiatiques interprétèrent ceci comme de l'indifférence de la part des États-Unis envers la Thaïlande, qui constitue un allié bien moins stratégique que la Corée du Sud ou le Mexique (De Brouwer, 2004, p. 6).

Le Fonds fut fortement critiqué pour ne pas avoir su prévoir et gérer la crise adéquatement. En effet, ce dernier encensait nombre de pays asiatiques pour la qualité de leurs fondamentaux macro-économiques quelques mois avant le déclenchement de la crise (Sachs, 1997, p. 4). En ce sens, les principales critiques apposées au Fonds sont, d'une part, le fait que la nature de la crise ne fut pas correctement identifiée assez tôt. Ce manque de précision fut à l'origine de la maladresse dans la gestion de celle-ci. Le FMI diagnostiqua un simple problème de demande et prescrivit un resserrement de la politique monétaire; alors que le fond de la question était beaucoup plus complexe (De Brouwer, 2004, p. 4). D'autre part, les critiques portèrent sur l'imposition excessive de réformes structurelles en période de crise. De toute évidence, les prescriptions exigées par le Fonds en contrepartie des prêts alloués n'eurent pas les effets espérés auprès de la population et des investisseurs. Ces conditionnalités furent principalement de trois ordres, soit : fiscales, monétaires et structurelles.

Tableau 2.2 Variables clés de certains pays asiatiques en 1996

	Investissement en proportion du PIB (%)	Taux d'épargne brut (%)	Commerce en proportion du PIB (%)	Part du PIB mondial (%)	Croissance du PIB (%)	Taux d'inflation (%)
Corée du Sud	36,8	35,2	28,9	1,8	7,1	4,9
Hong Kong	31,3	30,6	122,9 (a)	0,6	4,9	6,0
Indonésie	32,1	31,2	20,4	0,8	8,0	7,9
Malaisie	42,2	42,6	78,9	0,4	8,6	3,5
Philippines	23,2	15,6	31,2	0,3	5,7	8,4
Singapour	36,5	50,1	n.d	0,3	6,9	1,4
Taiwan	21,2	25,1	40,1	1,0	5,7	3,1
Thaïlande	42,2	35,9	34,9	0,7	5,5	5,8

(a) Inclus le re-export considérant le status d'entrepôt de Hong Kong

Source: Fonds monétaire international, *World economic outlook*, 1998

En ce qui concerne la Thaïlande, le Fonds exigea des contractions budgétaires afin de rétablir l'équilibre des finances publiques et financer la restructuration du système financier par la fermeture de nombreuses institutions financières et bancaires insolubles et la recapitalisation d'autres — c'est-à-dire la fermeture de cinquante-six institutions financières sur cinquante-huit, et ce, malgré la réticence du gouvernement de coalition en place (FMI, 1998) — notamment par des coupures drastiques dans les services sociaux et les projets d'infrastructures nationales. Ceci eut pour effet de plonger l'État dans une crise sociale et politique, juxtaposée aux problèmes économiques. Le Fonds exigea également la libre flottaison du Bath et la hausse des taux d'intérêt. Ceci stabilisa partiellement la devise, mais provoqua une contraction de la consommation nationale. La privatisation massive de secteurs publics stratégiques afin d'attirer des capitaux étrangers fut également au programme des ajustements structurels.

Il en alla sensiblement de la même manière pour l'Indonésie, malgré plusieurs contretemps lors des négociations avec le Fonds. En effet, le Président Suharto considéra que le Fonds poussait trop avant les réformes dans le secteur financier, mais dut se résigner à signer la lettre d'intention; acceptant par le fait même d'importantes coupures et restructurations en profondeur, tels le démantèlement des monopoles gouvernementaux et la hausse du prix de l'énergie (Rhodes, 1998) — au grand dam de la population. Ainsi, suivant les conditions du FMI, plusieurs grandes banques indonésiennes furent forcées de déclarer faillite, ce qui engendra un vent de panique dans la population, qui retira simultanément presque l'ensemble de son épargne (Montagnon et Thoenes, 1998). Sans compter que l'Indonésie fut prise à cette époque avec d'importants feux de forêt qui ravagèrent une grande partie de son territoire. Tout ceci provoqua la chute du régime Suharto en mai 1998.

Les effets négatifs de la crise se firent plus durement sentir lorsque celle-ci toucha plus sérieusement la Corée du Sud; considérée comme une économie industrialisée avec une haute teneur en produits technologiques. Ainsi, la Corée du Sud contracta un prêt de plus de 57 milliards US\$ au FMI le 1 décembre 1997, soit le plus important de l'histoire du Fonds. Toutefois, la hauteur du prêt fut corollaire aux conditionnalités exigées. Comme pour les autres pays touchés, les réformes portèrent principalement sur le secteur financier et bancaire. Le Fonds imposa donc la fermeture d'institutions insolubles, la recapitalisation d'autres, ou encore la fusion-acquisition par des banques plus solides, majoritairement étrangères. Ceci malgré le mécontentement du gouvernement qui aurait préféré tenter de secourir certaines banques et envisager la liquidation seulement en dernier recours (Burton et Halliday, 1997). Qui plus est, les institutions restantes durent se conformer aux standards internationaux en matière de normes comptables et bancaires.

De plus, l'ascension de la Corée à l'OCDE intensifia la pression sur les autorités pour une plus grande ouverture et libéralisation du commerce (Harvie, 2000, p. 81). Les secteurs industriels et du travail ne furent pas épargnés. En effet, le Fonds entreprit la réforme des conglomérats, les chaebol, pour ajuster ceux-ci aux normes internationales de concurrence, c'est-à-dire une meilleure tenue de livre et la production d'état financier clair et transparent. L'emploi à vie dans les chaebol fut également mis au rencart, juxtaposé à une restructuration de la loi sur les syndicats et le licenciement. Ceci n'ayant aucun lien direct avec la solution de la crise à court ou moyen terme. De la sorte, comme dans les deux cas précédents, le Fonds fut critiqué pour ne pas avoir su anticiper la crise et imposa des ajustements trop sévères en période de crise, et ce, malgré la qualité des fondamentaux Sud-Coréens avant le déclenchement de la crise.

Comparativement, la Malaisie, Hong Kong et Taiwan furent également affectés par la crise, mais subirent moins de dommages que les autres. En effet, la Malaisie accusa ouvertement les spéculateurs internationaux et défia le Fond par l'imposition de contrôle aux mouvements de capitaux (Tourres, 2003, p. 338), au moment où ce dernier imposait une libéralisation accrue aux autres pays affectés. Le Japon soutint néanmoins financièrement la Malaisie avec une aide de 2.5 milliards US\$ dans le cadre de la nouvelle initiative de Miyazawa (Ministère des Finances du Japon, 2007).

### 2.1.2 Nouvelle architecture du système financier international

Au niveau international, les institutions financières internationales prirent des engagements pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Comme il a été mentionné, les pays asiatiques furent insatisfaits de la tournure des événements. Ils demandèrent donc une régulation plus importante des flux financiers internationaux

et la reconnaissance de leur modèle de développement, typiquement asiatique<sup>3</sup>. Ainsi, « the Asian crisis shook the Washington Consensus by demonstrating that other measures were needed beyond deregulation and capital account liberalization to ensure stable development. » (Narine, 2003, p. 71). En effet, la crise asiatique agit comme une sonnerie d'alarme pour la communauté financière internationale et ouvre le débat sur la gouvernance de la finance. Tout ceci remet sérieusement en cause l'idéologie à la base des politiques du FMI, soit le Consensus de Washington<sup>4</sup>.

Il existe deux approches pour réformer l'architecture du système, soit celle de la stabilisation financière et celle de la transparence. Pour la première, c'est la structure actuelle du système qui pose problème et qui doit être réformée. Elle considère celle-ci comme instable et, corollairement, la cause première des nombreuses crises financières des dernières années. Celle-ci prône une régulation globale de la finance pour contrôler les mouvements de capitaux, notamment à court terme. Les investissements à moyen et long terme devraient être encouragés et s'inscrire dans une stratégie globale de développement orientée vers les pays émergeant.

Au contraire, selon la deuxième approche, la crise asiatique tire son origine des problèmes domestiques des États et du manque d'information disponible pour les investisseurs. Conséquemment, les réformes doivent être principalement domestiques par l'instauration de codes et standards pour renforcer l'autorégulation et les bonnes pratiques (*best-practices*). Les contrôles sur les mouvements de capitaux doivent être partiels et temporaires lors de la libéralisation dans les marchés émergents (Langley, 2004, p.81); la libéralisation financière doit se poursuivre, mais dans un environnement plus sain et transparent afin de faciliter les décisions des investisseurs internationaux (Narine, 2003, p. 80). Ce fut cette approche qui domina la construction

de la nouvelle architecture financière internationale au début du nouveau millénaire pour devenir le consensus de Washington ++.

Le FMI fut également réformé pour faciliter la prévention et la gestion des crises financières. Le Fonds peut désormais emprunter sur le marché privé en cas de succession de crises majeures, circonstance où celui-ci pourrait se retrouver à court de ressources, c'est le *New Agreements to borrow*. Il n'a plus l'obligation de demander l'aide des Banques Centrales des États-membres. Une autre initiative proposée par le FMI pour prévenir les crises est le *Contingent Credit Lines* (Contingent Credit Lines — CCL) qui fournit des fonds à court terme aux États afin de stabiliser ses fondamentaux et ainsi éviter la contagion. Toutefois, ceci envoie une image négative aux investisseurs, ce qui risquerait précisément d'engendrer une perte de confiance et une contagion du problème (De Brouwer, 2004, p. 17). Le problème ne vient donc pas du prêt lui-même, mais de l'image qu'il projette.

Une autre initiative internationale pour réduire les crises financières repose sur la coordination et l'échange d'information entre les différentes institutions financières internationales, soit le G7, le FMI, la Banque Mondiale, OCDE, la Banque des règlements internationaux (Bank of International Settlements — BIS) et l'Organisation internationale des commissions de valeurs (International Organisation of Securities Commissions —IOSCO). Ceci à travers la création du Forum pour la stabilité financière en avril 1999. Toutes ces institutions travaillent donc de concert pour assurer le fonctionnement harmonieux de la nouvelle architecture du système financier international. De la sorte, la BIS et l'IOSCO s'unirent en 1997 pour la publication de deux documents sur les codes de conduites adéquats pour la supervision efficiente des secteurs bancaires et certains principes et objectifs de la

régulation financière. L'Accord de Bâle de 1988 fut également reconduit en 2001 (Langley, 2004, p. 79).

De cette manière, l'architecture de la gouvernance de la finance n'a pas débouché sur un accord international pour la régulation des mouvements de capitaux, mais plutôt sur l'autorégulation par une série de standards et de codes de conduite pour superviser celui-ci, sans véritablement en questionner les fondements idéologiques. C'est précisément là où se situe la critique asiatique à tous ces chamboulements internationaux : très peu de leurs demandes furent prises en considération lors de la formation de la nouvelle architecture. L'Asie fut insatisfaite de la manière dont les États-Unis et FMI gèrent la crise financière asiatique. Elle décida donc de s'organiser elle-même pour prévenir et gérer les crises dans sa région.

## 2.2 Réponse régionale

D'abord et avant tout, la grande majorité des pays asiatiques considèrent qu'il y eut erreur sur la nature de la crise asiatique. Pour eux, la crise fut causée par de la spéculation excessive contre les monnaies locales; suivis d'une panique générale des investissements étrangers, ce qui affecta négativement les fragiles systèmes financiers nouvellement libéralisés et provoqua une contagion de la crise aux autres États de la région. Les États furent donc confrontés à un problème de liquidité — en l'absence de réserve suffisante pour soutenir leur monnaie — et non d'insolvabilité ou de défaillance macro-économique, comme le prétendit le Fond (Fischer, 1998).

Qui plus est, l'indifférence américaine en début de crise face à la Thaïlande et l'appréhension envers les programmes d'ajustement structurels poussa l'Asie vers 'une politique du ressentiment' (Higgott, 1998). C'est-à-dire que le manque de doigté du FMI mit en évidence la possibilité d'une coopération financière et monétaire plus

accrue afin de stabiliser la région. Plusieurs initiatives régionales furent dès lors prises pour gérer et prévenir les crises. Notamment, la proposition japonaise de mettre en place un Fonds monétaire asiatique, mais également la formalisation des rencontres de l'ASEAN avec le Japon, la Chine et la Corée. Ce qui déboucha sur l'un des piliers fondamentaux du régionalisme asiatique: l'Initiative de Chiang Mai en 2000.

### 2.2.1 Fonds monétaire asiatique

La première proposition faite pour stabiliser la crise fut celle du vice-ministre des Finances du Japon, Eisuke Sakakibara, dès septembre 1997 de créer un Fonds monétaire asiatique (FMA). L'origine de cette initiative provient notamment du refus de Washington de participer au programme de secours de la Thaïlande durant la première phase de la crise — ce qui aurait pu limiter sa contagion si elle fut mise en place dès sa proposition. Ce fonds, à hauteur de 100 milliards US\$, aurait eut comme fonction d'utiliser les réserves en devise étrangère des membres pour pallier le manque de liquidité des pays en cas de crise. Le Japon y aurait contribué pour la moitié et le reste aurait été repartit entre les membres en fonction des capacités de chacun (Lipsy, 2003, p. 95).

Ainsi, malgré une approbation de la plupart des pays asiatiques, les États-Unis et le FMI s'opposèrent vigoureusement à la création d'un tel fonds. Puisqu'il aurait pu entraîner des problèmes d'aléa moral en contribuant à l'endettement des États, mais sans les réformes structurelles nécessaires à la stabilisation des économies concernées. À vrai dire, un tel fonds aurait réduit l'influence des États-Unis en Asie et limité la possibilité du Fonds d'imposer des réformes structurelles néolibérales (Henning, 2002, p. 3-4). La Chine s'opposa également à la formation d'un FMA en raison de sa crainte que cela augmente l'influence géopolitique de Tokyo dans la

\* région et mine la régionalisation du yuan chinois (Lipsky, 2003, p. 96) : le Japon semble vouloir prendre en charge la coopération financière et monétaire en Asie; la Chine accepte difficilement de se retrouver bonne deuxième dans une institution régionale; et encore davantage de devenir à la remorque du Japon.

Ce fut plutôt le cadre de Manille (Manila Framework Group — MFG), à l'intérieur de l'APEC, qui fut adopté puisqu'il incluait plusieurs États occidentaux, dont les États-Unis, le Canada et l'Australie<sup>5</sup>. Le cadre de Manille fut fondé sur la nécessité et le besoin d'établir un environnement solide à la coopération régionale afin d'augmenter la stabilité financière. Ainsi, le MFG eut comme fonction la coopération financière et technique et le développement de ressources auxiliaires au Fonds. Ce cadre identifia le rôle central du FMI dans le système monétaire international. De la sorte, le mécanisme de surveillance agit en complémentarité aux exigences du Fonds (IIMA, 2005, p. 10). Ce qui contraste particulièrement avec le mécanisme de surveillance de l'ASEAN+3 — il en sera plus amplement question plus loin.

Toutefois, selon le point de vue de Wang (2005, p. 44), le cadre de Manille ne fut pas un mécanisme particulièrement efficace. Premièrement, il ne spécifia pas d'objectifs clairs, pas de cibles ou de règles à la transmission des informations. Deuxièmement, il ne posséda pas de programmes de revue des pairs. Le mécanisme de surveillance fut constitué de rapide discussion sur l'état général de la région sans véritable intention de produire des recommandations. Et, finalement, Wang poursuit en affirmant que la réforme du système financier ne fut abordée qu'en surface et ne déboucha sur aucun développement notable du marché financier asiatique. C'est notamment en raison de son inefficacité et de son obsolescence qu'il fut dissout en novembre 2004.

Le FMA ne vit jamais le jour, mais humilia considérablement le Japon, qui recula finalement dans son initiative. Ceci constitua néanmoins un précédent historique important: la politique nipponne se distanciant de celle des États-Unis au profit de l'Asie (Tadahiro, 2004, p. 10). Le Japon proposera finalement le Nouveau Plan Miyazawa au début de 1998 pour soutenir financièrement la Malaisie abandonnée par le FMI et les États-Unis. De plus, le Japon prit le parti de l'Asie lors du débat au sein de l'APEC au sujet de la libéralisation volontaire. Celui-ci prit les devants du mouvement d'opposition asiatique sur la question de la libéralisation volontaire des échanges face aux États-Unis. Ainsi, si les États-Unis eurent la possibilité de bloquer l'initiative nipponne du Fonds monétaire asiatique, le Japon s'interposa à l'approfondissement de la libéralisation. Tous deux possèdent désormais assez de leadership pour intervenir dans les affaires d'autrui au niveau régional, et amenuiser l'influence de l'autre. Les pays asiatiques devinrent dès lors moins susceptibles face à l'implication du Japon dans les affaires régionales. Ceci stimula l'idée qu'une plus grande coopération devint possible entre les pays du Sud-Est et du Nord-Est; et ouvrit la porte, par le fait même, à un régionalisme financier dans la région. La crise financière fut donc en quelque sorte 'a blessing in disguise' pour l'Asie (Severino, 1999).

### 2.2.2 Initiative de Chiang Mai

Lors du sommet de l'ASEAN+3 en 1999, les membres s'entendirent pour renforcer le dialogue entre les dirigeants des Banques Centrale et mettre en place des mécanismes de coopération (ASEAN, 1999). Ce dialogue constructif déboucha sur l'Initiative de Chiang Mai (ICM) conclue le 6 mai 2000, lors de la 3<sup>e</sup> rencontre des ministres des Finances des membres de l'association. Cette initiative vint combler le vide laissé par l'échec du Fonds monétaire asiatique deux ans plus tôt. Ainsi, les dirigeants s'entendirent pour mettre en place une série d'accords bilatéraux en

parallèle de l'accord déjà existant au sein de l'ASEAN. Ces accords visent la mise à la disposition des participants des fonds en cas de crise monétaire, ou de déficit temporaire de la balance des paiements.

Plus précisément, l'ICM représente une avancée considérable pour l'intégration financière en Asie. Celle-ci constitue le pilier le plus important de la coopération financière par la mise en place d'un système de 'self-help' en guise de protection contre une éventuelle crise financière. Lors de ce sommet historique les membres de l'ASEAN+3 s'entendirent pour coopérer dans les domaines suivants, soit les mouvements de capitaux, la surveillance régionale, le réseau de swap et la formation de personnel (Henning, 2002, p.12).

L'Initiative de Chiang Mai est composée de deux séries d'accords distincts soit, premièrement l'extension aux autres membres de l'ASEAN de l'accord sur les swaps déjà existants (ASEAN Swap arrangement — ASA) et deuxièmement, un réseau d'accords bilatéraux de swaps (Bilateral Swap arrangement — BSA) entre les États du Nord-Est et ceux du Sud-Est asiatique. Dans les deux cas, les fonds provinrent des réserves personnelles de devises étrangères des États parties aux accords.

#### 2.2.2.1 Le fonctionnement des swaps

##### 2.2.2.1.1 L'accord de swap de l'ASEAN

Il existait depuis 1977 un accord de ce type entre les membres fondateurs de l'ASEAN, soit la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines, accord qui fût renouvelé plusieurs fois par la suite. Toutefois, cet instrument ne fut pratiquement jamais utilisé<sup>6</sup>, même durant la crise financière de 1997, en raison de sa

petitesse et de la contagion de la crise (Asami, 2005, p.11). Il fut étendu par la suite aux cinq autres membres de l'Association à Chiang Mai et fut effectif depuis novembre 2000. Son contenu passa de 200 millions en 1997, à 1 milliard en 2000, à 2 milliards en 2005 (ASEAN+3, 2005), où chaque membre contribue de manière égale et réciproque. Les devises disponibles sont en dollar, en yen et en euro et suivent les taux d'intérêt en vigueur sur le marché mondial. Un pays peut emprunter jusqu'à deux fois sa contribution pour une période n'excédant pas six mois, avec la possibilité de renouvellement un autre six mois. Toutefois, si l'ensemble des demandes excèdent la capacité de l'accord, les montants alloués seront réduits également en conséquence (Park et Wang, 2005, p. 93).

Qui plus est, bien que l'ASA soit un accord multilatéral (Kawai et Houser, 2007, p. 3-4), la particularité de celui-ci réside dans le fait qu'un État peut refuser de fournir sa part pour des raisons laissées à sa discrétion. Il doit néanmoins en informer les autres contractants. Ceci s'inscrivant dans la logique de l'institution de non-ingérence dans les affaires nationales des autres membres. Cependant, le fait qu'un État choisit de ne pas contribuer pourrait entraîner les autres à en faire de même. Dans les circonstances, les autres membres de l'ASEAN peuvent choisir d'accroître leur contribution s'ils le désirent, en fonction de leurs moyens. Toutefois, considérant un contexte de crise, « the ASA would not help much to minimise the disruption caused by a financial meltdown in the event that massive scale liquidity provisions are required. » (Park et Wang, 2005, p. 93). Corollairement, en l'absence d'un bailleur important du groupe, il devint nécessaire de joindre l'ASA à d'autres accords bilatéraux, ou encore d'avoir recours aux institutions financières internationales.

Tableau 2.3. Accords bilatéraux de swap sous l'Initiative de Chiang Mai (sept. 2007)

BSAs	Monnaies	Date d'activation/expiration	Taille US\$
Japon/Chine	Yen/Renminbi ou Renminbi/Yen	20 sept 2007 / ...	???
Japon/Corée	US/Won ou US/Yen	24 fév 2006 / 23 fév 2009	US\$ 10 milliard (Jp/Co) US\$ 5 milliard (Co/Jp)
	Yen/Won ou Won/Yen	27 mai 2005 / 3 juil 2007	US\$ 3 milliard (deux sens)
Japon/Indonésie	Yen/Rupiah	31 août 2005 / 30 août 2008	US\$ 6 milliard (Jp/Ind)
Japon/Malaisie	US/Ringgit	5 oct 2001 / 4 oct 2007	US\$ 1 milliard (Jp/Mal)
Japon/Philippines	US/Peso ou US/Yen	4 mai 2006 / 3 mai 2009	US\$ 6 milliard (Jp/Phil) US\$ 0.5 milliard (Phil/Jp)
Japon/Singapour	Us/Dollard singapourien ou US/Yen	8 nov 2005 / 7 nov 2008	US\$ 3 milliard (Jp/Sin) US\$ 1 milliard (Sin/Jp)
Japon/Thaïlande	US/Baht ou US/Yen	10 juil 2007 / ...	US\$ 6 milliard (Jp/Thai) US\$ 3 milliard (Thai/Jp)
Chine/Corée	Renminbi/Won ou Won/Renminbi	27 mai 2005 / 23 juin 2007	US\$ 4 milliard (deux sens)
Chine/Indonésie	US/Rupiah	17 oct 2006 / 16 oct 2009	US\$ 4 milliard (Ch/Ind)
Chine/Malaisie	US/Ringgit	9 oct 2002 / 8 oct 2005	US\$ 1.5 milliard (Ch/Mal)
Chine/Philippines	Renminbi/Peso	30 avr 2007 / 29 avr 2010	US\$ 2 milliard (Ch/Phil)
Chine/Thaïlande	US/Baht ou US/Yen	6 déc 2001 / 5 déc 2004	US\$ 2 milliard (Ch/Thai)
Corée/Indonésie	US/Rupiah ou US/Won	27 déc 2006 / 26 déc 2009	US\$ 2 milliard (deux sens)
Corée/Malaisie	US/Ringgit ou US/Won	14 oct 2005 / 13 oct 2008	US\$ 1.5 milliard (deux sens)
Corée/Philippines	US/Peso ou US/Won	17 oct 2005 / 16 oct 2007	US\$ 1.5 milliard (deux sens)
Corée/Thaïlande	US/Baht ou US/Won	12 déc 2005 / 11 déc 2007	US\$ 1 milliard (deux sens)

Source : Kawai et Houser, 2007, p. 4

### 2.2.2.1.2 Accords bilatéraux de swap

L'Initiative présente une deuxième composante, soit un réseau d'accords bilatéraux entre les cinq membres fondateurs de l'ASEAN et les trois États du Nord-Est. Ces accords, comparativement à l'ASA, sont libellés en dollars américains et en monnaies locales à l'exception faite de l'accord Japon-Chine, qui est en yen/yuan. À la base, il devait y avoir trente-trois BSAs, soit trente entre les 10 membres de

l'ASEAN avec les trois géants du Nord et trois entre les pays du Nord. Pour des raisons techniques, les membres les moins développés furent écartés des BSAs. Il existe à ce jour seize accords bilatéraux entre huit membres. Le montant de chaque entente est négocié bilatéralement, de même que leur réciprocité : chaque accord ne possède pas la même réciprocité comme au sein de l'ASA. En effet, Singapour fut réticente à participer au réseau bilatéral, considérant qu'il eut à déboursier un important montant de devises en cas de crise financière. Le Japon le convainquit néanmoins de conclure un accord non réciproque avec lui. Selon l'entente, Singapour s'engage à prêter au Japon une somme de 1 milliard en dollar américain ou en yen en cas de crise; alors qu'il peut en emprunter trois milliards, sous forme de dollar américain ou singapourien (Ministère des Finances du Japon, 2007).

Ainsi, à l'image des ASAs, les BSAs servent de première ligne de défense contre un défaut de balance des paiements ou d'accès à des liquidités à court terme en cas de crise. Cependant, à la différence de l'ASA, les BSAs sont partiellement liés au FMI. Bien que certains États ne fussent pas très fervents à l'idée de lier l'Initiative avec le Fonds monétaire international, telle la Malaisie, celle-ci se dut pour sa crédibilité d'être supportée par les institutions financières internationales, du moins dans ses débuts. La Chine, quant à elle, aurait préféré que l'ensemble des effectifs soit associé aux conditionnalités du Fonds, pour assurer plus de sécurité et de stabilité au processus. En effet, comme le souligne Jennifer A. Amyx, que les États asiatiques le veulent ou non, la communauté internationale n'est pas prête à accepter un autre mécanisme que celui proposé par le FMI. Elle poursuit en affirmant que : « it is hard to imagine that any market actor would ever ignore assessments by the IMF in favour of assessments made through an independent ASEAN+3 surveillance mechanism.» (Amyx, 2004, p. 8). Dans ces circonstances, les membres de l'ASEAN+3, convinrent d'avoir recours aux mêmes critères de base utilisés par le FMI en ce qui concerne la

ligne de crédit préventive en cas d'activation de la tranche de crédit non liée au Fonds (Henning, 2002, p. 17-18). Ce premier segment sert donc à couvrir les besoins à court terme des États et doit être remboursée dans les six mois suivants son émission.

Bien que l'ICM soit un mécanisme régional, elle est enchâssée dans le système international du Fonds, puisque la deuxième tranche (80% des facilités) est liée aux conditionnalités du FMI. Ainsi, « the linkage of the use of BSA facility to the IMF programs preserves the US hegemony and the importance of the IMF conditionality, which is basically in line with the Washington consensus, the agreements that were originally opposed by the AMF proposal.» (Nasution, 2005, p. 432). Ceci rend l'ensemble un peu ironique, mais plus acceptable plus la plupart des pays asiatiques et la communauté internationale. En ce sens, en réduisant progressivement l'influence du FMI sur les swaps de l'ICM, le Japon peut introduire le mode de surveillance qu'il désire, tout en prenant en considération les particularités nationales des autres. Grimes poursuit en affirmant que « such economic policy pluralism is a keystone of Japan's post-developmental alternative to US-led globalization. Even if the ultimate goal is to have national financial systems converge in terms of regulation and openness to global money, Japan can have a role in shaping the sequencing and timing leading up to that final point.» (Grimes, 2005, p. 50). Le Japon, en tant que principale puissance économique et financière dans la région, put aisément orienter l'intégration financière selon ses intérêts, et devint par le fait même le moteur de cette nouvelle architecture financière en Asie.

L'Initiative aura montré ses limites, notamment sur la question de la taille des effectifs en cause. Certes, celle-ci devient significative si les BASs sont activés simultanément, mais demeure peu éloquente lorsque pris individuellement (Asami, 2005, p. 12). En effet, comme il a été mentionné, l'activation des fonds ne se fait pas

automatiquement, autant pour l'ASA que pour les BSAs. Demeure néanmoins, le fonctionnement même de l'Initiative en période de crise majeure. C'est-à-dire que chaque État doit assurer les arrières de l'autre, ce qui rend l'ensemble un peu naïf et complexe à gérer. La mise en commun des réserves et la multilatérisation des swaps deviennent donc des enjeux futurs de premier ordre pour l'avenir de l'Initiative. Qui plus est, le système de surveillance qui l'accompagne reste pour l'instant très sommaire et doit être peaufiné. Malgré tout, l'ICM ouvre la voie à un effort plus proactif envers la prise de décision régionale et la coopération financière en Asie. Sans compter que l'Initiative, malgré ses importantes lacunes, promeut un sentiment de confiance au dans le milieu des affaires en créant un environnement propice aux investissements (Rajan, 2008, p. 34).

### 2.3 Conclusion

Selon nous, la crise fut l'élément déclencheur d'une plus grande coopération dans la région. Premièrement en amenuisant le gouffre entre l'ASEAN et les trois pays D'Asie du Nord-Est (le Japon, la Chine et la Corée). Et, deuxièmement, en approfondissant le niveau de coopération. En effet, les pays d'Asie sont passés de la quasi-absence de collaboration, à l'échange d'informations de la courtoisie positive (niveau 3), à un dialogue constructif (niveau 4) par l'entremise de mécanismes régionaux et de forum.

Ce chapitre démontra donc la coupure significative entre le processus de régionalisation d'avant et après la crise. Le régionalisme asiatique fut principalement orienté par le milieu des affaires vers les questions commerciales (*market-led*) et manquait d'institution formelle. La crise financière marqua un tournant dans la formation du régionalisme en Asie en remettant l'État (*state-led*) au cœur des considérations (Bowles, 2002, p. 245) et englobant simultanément les questions

financières et commerciales. Ce régionalisme d'après-crise contraste essentiellement du précédent par sa géographie exclusive et son désir de réduire l'influence des États-Unis et du FMI dans la région<sup>7</sup>. En effet, les pays asiatiques se sentir mal conseillé par les États-Unis et floués par le FMI lors de la gestion de la crise. Les événements convainquirent la région qu'elle ne pouvait plus dès lors compter exclusivement sur des mécanismes externes pour assurer la sécurité de ses intérêts. Elle se devait donc de mettre en place des mécanismes financiers régionaux complémentaires. Ceci renforça la conception de la nécessité d'approfondir la coopération financière et monétaire entre pays strictement asiatiques, notamment par l'introduction de mécanismes régionaux complémentaires aux activités globales.

## CHAPITRE 3

### AU-DELÀ DE CHIANG MAI : ENJEUX ET PERSPECTIVES FUTURES

Ce dernier chapitre analysera les plus récents cheminements effectués par les pays asiatiques depuis la mise en place de l'Initiative de Chiang Mai. En effet, les membres de l'ASEAN+3 entreprirent en 2005 la revitalisation de l'Initiative; l'accent fut également mis sur le développement du mécanisme de surveillance et l'éventuelle implantation d'une revue des pairs efficiente. La multilatérisation des ressources financières et l'activation simultanée des différents swaps furent aussi mises à l'ordre du jour. Une attention particulière au renforcement du marché asiatique des obligations sera par le fait même analysée.

La seconde section de ce chapitre se penchera sur la position officielle et la stratégie des différents acteurs en jeu sur l'évolution à long terme du régionalisme financier en Asie. De même que, le rôle et les intérêts de chacun dans la poursuite de ce dernier. L'accent sera particulièrement mis sur la relation étroite entre les États-Unis, le Japon et la Chine pour assurer l'avenir du régionalisme. Ainsi que sur l'influence prépondérante des pays de l'ASEAN et de la Corée du Sud, en tant que puissance moyenne, sur l'orientation de l'intégration et des réformes sous-jacentes à son implantation; puisqu'en effet ce sont ces deux derniers qui furent les plus affectés par la crise financière.

### 3.1 Récentes avancées en matière de coopération financière

Après la mise en place de l'Initiative de Chiang Mai, un vide sembla s'installer dans la coopération financière en Asie. Certes, avec la reprise de la croissance économique, la peur d'une nouvelle crise financière se dissipa progressivement; les pourparlers en matière de coopération financière s'estompèrent pour laisser place à l'intensification des négociations commerciales bilatérales. De plus, plusieurs critiquèrent l'ICM pour sa petitesse et sa viabilité à long terme<sup>1</sup>. En effet, les différents milieux ne furent pas particulièrement impressionnés par les montants investis et le manque d'efficacité du mécanisme de surveillance.

De la sorte, beaucoup fut fait, mais beaucoup reste encore à faire. Les pays asiatiques demeurent néanmoins positifs sur l'avenir de l'intégration financière en Asie. Ainsi, malgré les limites du régionalisme financier asiatique, son importance ne doit pas être négligée. En effet, l'intégration financière asiatique est susceptible de devenir la pierre angulaire de l'architecture politique et économique de l'Asie de l'Est dans les prochaines décennies (Grimes, 2006).

Plusieurs initiatives virent progressivement le jour afin de renfoncer les différents piliers de l'intégration financière. Ces différentes initiatives seront analysées ci-contre.

#### 3.1.1 Le post-Initiative de Chiang Mai

De toute évidence, l'Initiative de Chiang Mai représente un symbole incontournable de l'avancée de l'intégration financière en Asie. Ce nonobstant, l'ICM fut fortement critiquée à ses débuts pour le peu d'effectifs en cause et son manque de vision à long terme (Asami, 2005, p.3). La mise en commun des ressources et l'activation simultanée des celles-ci deviennent donc des enjeux de premier plan pour

assurer la crédibilité de l'Initiative. Les premières années de l'ICM furent donc majoritairement consacrées à la signature des BSAs et négligea quelque peu les aspects techniques. C'est pourquoi les ministres des Finances prévirent de revoir le fonctionnement de l'ICM lors de leur rencontre annuelle de 2005, à Istanbul, afin d'en accroître l'efficacité. Les membres s'entendirent pour accroître de 100% le montant des swaps, portant les fonds à près de 80 milliards; augmenter de 10% à 20% la tranche des fonds disponibles sans les conditionnalités du FMI; et intégrer le mécanisme de surveillance de l'ASEAN+3 à l'Initiative (ASEAN+3, 2005).

Ce sont toutefois les deux rencontres suivantes qui furent les plus importantes: elles constituèrent le post-ICM (Shinohara, 2007, p.3). Dans la mesure où l'ICM ne fut plus simplement l'agrégation d'accords bilatéraux, mais devint un véritable mécanisme régional. Ceci représente selon nous une avancée importante dans l'approfondissement de la coopération en Asie. En effet, les membres se mirent d'accord en 2006 sur une politique commune pour l'activation simultanée en cas de crise (ASEAN+3, 2006) et la mise en commun des réserves en 2007 (ASEAN+3, 2007). Sans compter l'accroissement sans cesse des effectifs disponibles. En ce sens, la *multilatérisation* des swaps en cas de crise devint de plus en plus éminente, considérant le fait que les membres s'entendirent unanimement sur un accord de principe sur la mise en commun des ressources, qui comprendra un document unique pour gérer les fonds (Xinhua, 2007). Les ministres des Finances furent donc chargés d'établir un cadre pour la surveillance, la taille de l'engagement, les quotas, et bien sûr, la question de l'activation (Kawai et Houser, 2007, p. 9).

Toutefois, si les membres de l'ASEAN+3 désirent pousser plus avant l'Initiative afin de créer un mécanisme viable à long terme et efficace en période de crise, il doit être accompagné d'un important système de surveillance, capable de

prévoir et de gérer une crise. C'est pourquoi l'accent fut dernièrement mis sur le renforcement du système de surveillance de l'ASEAN, conjointement avec les trois géants du Nord. De la sorte, « surveillance will make the cooperation much more productive, deeper, and efficient. The process of surveillance itself will promote mutual trust and cooperation. Officials in developing countries in East Asia will be acquainted with international standards of economic analysis and evaluation. » (IIMA, 2005, p. 7). Un tel projet est progressivement en train de voir le jour, bien qu'il soit encore actuellement dans les premières phases de son développement. Il en sera plus amplement question ultérieurement.

#### 3.1.1.1 vers, une monnaie commune ... !?

Outre en 2001, où, lors de la conférence de l'ASEM, le personnel proposa la mise en place d'un système de panier de devises (*basket pegs*) entre le dollar américain, le yen et l'euro (Ministère des Finances du Japon, 2001); l'option de l'union monétaire ne fut jamais véritablement envisagée par les gouvernements asiatiques. À vrai dire, malgré l'abondance de la littérature<sup>2</sup> en ce sens, l'intégration monétaire constitue l'unique aspect du régionalisme asiatique où aucune initiative gouvernementale ne fut officiellement mise en place (Lamberte, 2005, p. 28-29). Seuls la Malaisie, Singapour et le Brunei possèdent un tel ordre du jour, mais sans grande implication pour l'avenir de la stabilité monétaire en Asie (Cheong, 2002, p. 13).

Se pose dans ce dossier la question de quelle monnaie utiliser en cas d'union monétaire. Ce qui ne fait qu'envenimer la rivalité entre le Japon et la Chine. En effet, le Yen est certes une monnaie prépondérante en Asie, mais l'incapacité du Japon à surpasser ses difficultés économiques internes (Fukao, 2003; Bigsten, 2005) ne fait que ralentir le développement de la région. Alors que l'accélération rapide de

l'insertion de la Chine à l'économie globale ne fait qu'accroître le rôle du Yuan sur la scène régionale et internationale (Hefeker, 2002, p. 11). Plusieurs réformes du système financier chinois seraient néanmoins nécessaires, notamment la pleine convertibilité de cette devise, mais surtout la réforme du système bancaire (Hefeker et Nabor, 2002, p. 18). Ainsi, si le dollar américain fut par le passé une bonne monnaie d'ancrage pour les pays asiatiques, il le devient de moins en moins considérant l'accroissement du commerce intra-régional. La Chine est donc actuellement sur le même pied d'égalité avec le Japon, restera à savoir lequel des deux sera en mesure de s'imposer comme leader et de formuler un consensus au sein de l'ASEAN+3.

Effectivement, l'union monétaire semble être pour certains auteurs une avenue de plus en plus plausible et intéressante pour le développement de la coopération financière et monétaire en Asie (Mundell, 2004, p. 47). Cependant, ceci requiert un coût politique important. Ce que ne semblent pas prêts à faire les membres de l'ASEAN+3 (Eichengreen, 2003, p. 6). Ainsi, cette option ne devrait donc pas être envisageable pour les prochaines décennies (Rajan, 2005, p. 87). Qui plus est, l'Asie de l'Est possède d'abord et avant tout un problème de liquidité; elle doit donc stabiliser son marché pour réduire sa dépendance envers le système bancaire<sup>3</sup>. Ainsi, l'union monétaire n'est certes pas une avenue envisageable à court ou moyen terme<sup>4</sup>. L'ASEAN+3 dut donc se rabattre sur des propositions plus crédibles et viables à long terme, et surtout plus acceptables politiquement pour l'ensemble des pays asiatiques. L'Initiative de Chiang Mai serait donc davantage un pas vers une stabilisation régionale des taux de change en cas de crise de liquidité, qu'une avancée vers une monnaie commune, comme certains l'envisagent. Ce néanmoins, beaucoup reste à faire, c'est pourquoi l'accent fut mis ces dernières années pour accroître l'efficacité et la stabilité de l'ICM.

### 3.1.2 Mécanismes de surveillance

Plusieurs mécanismes régionaux et internationaux sont impliqués dans l'élaboration de politique et de surveillance en Asie, notamment dans le cadre de l'EMEAP et de la Banque asiatique de développement. Le premier à être établi en réaction directe à la crise financière, fut le cadre de Manille en novembre 1997. Celui-ci fut instigé par l'APEC en réponse à l'échec du Fonds monétaire asiatique. Comme mentionné précédemment, ses actions et impacts demeurèrent relativement limités. Le second, le programme de surveillance de l'ASEAN (ASEAN Surveillance Process — ASP), instauré en 1998, possède, bien que très officieusement, une revue des pairs; ce qui le rend légèrement plus complet que le cadre de Manille. De même, les membres de l'ASEAN acceptèrent de se communiquer mutuellement des renseignements et des statistiques sur les mouvements de capitaux pour accroître la transparence et faciliter les échanges. Ceci, toutefois sur une base strictement volontaire. Ce dernier élément suit bien sûr la logique des membres de l'ASEAN qui interdit l'ingérence dans les affaires nationales d'autrui. Sans compter que dans plusieurs pays les données ne sont pas rendues public (par exemple à Singapour, ou dans certains pays moins développés comme le Vietnam), ceci notamment en raison du rôle prépondérant des entreprises d'État dans nombre d'économies asiatiques, de l'importance dans relations familiales dans la gestion des petites entreprises et finalement le manque de structure et d'encadrement juridique (Nasution, 2005).

Toutefois, depuis la formalisation des rencontres entre le Sud et le Nord de l'Asie un nouveau projet vit le jour. L'ASEAN+3 institua son propre mécanisme de surveillance, inspiré de celui de l'ASEAN, soit le Programme de revue économique et de discussion politique (Economic Review and Policy Dialogue — ERPD) lors de la conférence annuelle des ministres des Finances en 2000. Celui-ci constitue le plus important projet de transfert d'information et de surveillance en Asie. L'objectif de ce

mécanisme étant bien évidemment la prévention des crises financières par la détection d'irrégularités et de vulnérabilité macro-économique chez les membres. Ce mécanisme entend donc faciliter l'échange d'informations, de point de vue et stimuler la coopération financière, monétaire et fiscale (Ministère des Finances du Japon, 2007).

C'est ce système de surveillance de l'ASEAN+3 qui fut intégré à l'ICM en mai 2005 à Istanbul (ASEAN, 2005). Toutefois, celui-ci demeure très rudimentaire et offre peu de mécanismes concrets pour prévoir et réduire l'impact des crises. De toute évidence, l'ERPD demeure le pilier du régionalisme financier asiatique le moins développé et le moins efficace, comparativement à l'Initiative de Chiang Mai ou le marché asiatique des obligations. En effet, l'ERPD n'en est encore qu'au premier niveau de développement, c'est-à-dire le transfert d'informations. L'ERPD ne produit pas de revue des pairs et encore moins de recommandations ou de pression sur les économies membres; les ministres et députés se contentent simplement de produire des recommandations sur le développement de leur propre économie ou sur des problèmes touchant l'ensemble de la région (Kawai et Houser, 2007, p. 8).

L'ASEAN doit prendre des décisions pour renforcer ce système en mettant l'accent sur la revue des pairs et ultimement des mesures plus contraignantes en cas de crise ou d'activation de l'ICM. En effet, si le système de surveillance doit être lié au développement de l'ICM, un renforcement mutuel devient primordial au bon fonctionnement des deux initiatives. Ces différentes modalités doivent donc être considérées comme des étapes d'évolution dans le processus d'intégration financière en Asie; allant de la position actuelle, c'est-à-dire un simple transfert d'information et de coopération technique, à un examen et pression des pairs constructive, jusqu'à un système de devoir de diligence entièrement indépendant du Fonds (IIMA, 2005, p. 4).

Toutefois, comme il a été fait allusion au chapitre 2 un mécanisme régional entièrement indépendant du FMI demeure une possibilité peu probable, considérant les tensions internes au sein de l'ASEAN+3.

Qui plus est, les plus importants bailleurs, comme le Japon et la Chine désireront avoir certaines garanties sur les conditions de remboursement. En effet, le rôle de ces États en cas de crise se limiterait probablement à celui de pourvoyeur de fonds, considérant l'importante position internationale qu'ils détiennent en matière de réserve de devises étrangères (Amyx, 2005, p. 6) : « as a minimum condition for expansion of the CMI, Japan would demand the creation of an effective surveillance mechanism for the region in which it can exercise influence commensurate with its financial contribution.» (Park et Wang, 2005, p. 98). En effet, le Japon est en position de force dans ce dossier, ce qui ne plaît guère à la Chine. C'est même lui, avec la Malaisie, qui s'occupa du comité chargé de voir à la création du mécanisme indépendant du FMI. Ainsi, le système mis en place en 2005 n'est pas complètement autonome du Fonds, mais permet néanmoins au Japon de conserver un certain degré de contrôle sur les réformes des secteurs financiers et bancaires des autres États asiatiques, de même que sur la manière dont s'orienteront les effectifs de l'Initiative (Soesastro, 2006, p. 222). Dans ces circonstances, le Japon serait davantage enclin à la mise en place d'un système de '*due diligence*' afin de conserver un contrôle; et ce, encore davantage si les réserves seront mises en commun.

Plusieurs recommandations doivent être faites selon nous afin d'accroître l'efficacité du système de surveillance. Premièrement, l'ERPD doit selon nous mettre l'accent sur un environnement où les discussions sont franches et directes — c'est-à-dire « adopting an appropriate balance between the traditional presumption of non-interference in domestic affairs of another country on the one hand and the new

challenge of rigorously scrutinizing economic and financial conditions, risks, and policies of the country on the other.» (Kawai et Houser, 2007, p. 18). Ou, en d'autres termes, assouplir le traditionnel 'Asian Way', mais sans pour autant entrer en mode confrontation. Pour ce faire, une revue des pairs de type OCDE serait beaucoup plus compatible avec la vision asiatique (OCDE, 2007, p. 4), que ne le serait celle de l'article IV du Fonds monétaire international.

Ce nonobstant, dans la position actuelle de l'ICM, nul n'est besoin d'approfondir le mécanisme d'examen des paires, puisque le FMI possède déjà un tel dispositif. Toutefois, si l'Initiative entend centraliser ses réserves et s'émanciper davantage du Fonds, le processus doit inclure un dispositif de '*due diligence*' afin d'éviter tout problème d'aléa moral. En effet, « if CMI creditor countries themselves produce “conditionality,” there is a risk that it may be perceived to serve the national interest of particular creditor countries, rather than the financial and economic stability of the crisis-hit country and the region as a whole. “Conditionality” drafted by an independent secretariat can substantially reduce such a risk.» (Kawai et Houser, 2007, p. 19). Pour ce faire, l'ERPD devra institutionnaliser un secrétariat indépendant avec le dessein de demeurer le plus impartial possible dans l'imposition de conditionnalités<sup>5</sup>. Qui plus est, l'implication des directeurs de Banques Centrale, du secteur privé et des organisations internationales compétente — notamment la Banque des règlements internationaux, l'Organisation internationale des commissions de valeurs — rendrait ce secrétariat plus crédible et efficace. De même qu'elle faciliterait l'implantation et la coordination des différentes politiques établies (IIMA, 2005, p. 51).

### 3.1.3 Le marché asiatique des obligations

Le marché asiatique d'obligation ('Asian Bond Market') fut la dernière initiative mise en place, mais est sans contredit le mécanisme le plus achevé en matière d'intégration financière en Asie. Celui-ci comporte deux éléments complémentaires, soit l'Initiative pour le marché asiatique d'obligation (Asian Bond Market Initiative – ABMI) et le fonds asiatique d'obligation (Asian Bond Fund – ABF1 et ABF2). Ainsi, l'ABMI développa le côté de l'approvisionnement (*supply side*), alors que l'ABF fit davantage appel au côté de la demande (*demand side*) (Lamberte, 2005).

Ainsi, vers la fin de 2002, certains fonctionnaires du ministère des Finances du Japon pressentirent que les circonstances favorables entourant l'ICM commencèrent à s'amoinrir (Amyx, 2004, p. 12). De la sorte, l'ABMI fut proposée lors d'une rencontre informelle en décembre 2002, mais fut approuvée lors de la rencontre des ministres des Finances de l'ASEAN+3 en août 2003, à Manille, Philippines. Son but était de développer un marché primaire et secondaire efficace d'obligations nationales (Soesastro, 2006, p.222). Ceci afin de réduire la vulnérabilité financière des pays asiatiques par l'émission de dette en devise nationale<sup>6</sup>; élargir le cercle d'investisseurs potentiels; améliorer l'accès au marché et aux liquidités, et finalement, réduire la dépendance directe envers les banques comme source première de financement privé (De brouwer, 2005). Plus précisément,

« the goals of ABMI were to lay the foundations for bond markets in Asia that would enable private-sector businesses to issue bonds denominated in local currencies for channeling the region's saving into long-term fixed capital formation and investment; and to create a liquid bond market that is convenient for both issuers and investors by ensuring that

there is a proper infrastructure and a large issuance in a wide range of maturities and currencies.» (Urade, 2006, p. 4)

Cette dernière fonction revint à l'APEC qui se joignit à l'initiative quelques mois plus tard en promouvant la sécurisation et la solvabilité du marché (Soesastro, 2006, p. 223). Afin de développer les différents aspects de l'ABMI, les ministres des Finances de l'ASEAN+3 établirent six groupes de travail<sup>7</sup>. Qui plus est, afin d'assurer la coordination de ces groupes de travail, les ministres des Finances de l'ASEAN+3 établirent l' 'ABMI Focal Group', de même que le site internet 'Asian Bonds Online', tous deux en 2004.

**Tableau 3.1. Division du travail entre les différents forums régionaux**

<b>Initiative</b>	<b>Secteur d'activité</b>
- Executives' Meeting of East Asia-Pacific Central Banks (EMEAP)	- Renforce le côté 'demande' du développement du marché d'obligation - Établis l'ABF-1 et l'ABF-2
- Rencontre des ministres des finances de l'ASEAN+3	- Renforce le côté 'approvisionnement' du développement du marché d'obligation - Étudier et implanter des initiatives selon les différents groupes de travail
- Rencontre des ministres des finances de l'APEC	- Étudier des mesures pour promouvoir le développement régional du marché d'obligation - Étudier la sécurisation, les mécanismes de garantie de solvabilité et les autres instruments
- Asia-Cooperation Dialogue (ACD)	- Améliore la conscience publique et appuie politiquement les diverses initiatives

Source : Banque Asiatique de Développement, 2007

L'EMEAP<sup>8</sup>, conjointement avec l'ASEAN+3 et l'APEC, mit également en place deux fonds asiatique d'obligations. Le premier vit le jour en juin 2003 (ABF1) et le second en décembre 2004 (ABF2). Les autorités souveraines ou quasi souveraines de l'EMEAP consentirent à investir un premier montant de 1 milliard libellé en \$US. En ce sens, bien que ce projet n'ait pas permis d'atteindre son objectif premier (résoudre la double disparité entre les devises et la maturité des marchés d'obligation de la région), il a permis néanmoins aux onze banques centrales et aux autorités monétaires de coopérer étroitement (Urade, 2006, p. 12). De la sorte, en décembre 2004, l'EMEAP annonça la création d'un deuxième programme avec l'intention d'investir plus de 2 milliards. Avec ce nouveau projet, les banques centrales ne voulurent pas refaire les mêmes erreurs que par le passé et décidèrent donc d'émettre les obligations en monnaie locale et de faciliter encore davantage l'investissement; d'une part, par la mise en place d'un fonds indiciel pan-asiatique d'obligation (*Pan-Asian Bond Index Fund*), qui investit sur le marché des huit membres, et d'autre part, par la mise en commun des réserves dans un fond principal (*Fund of Bond Funds*), qui investit dans huit sous-fonds appartenant à chacun des marchés des économies membres (Lamberte, 2005, p. 26)<sup>9</sup>.

Ces initiatives de l'ASEAN+3 et de l'EMEAP furent un franc succès pour le développement de la coopération et de l'intégration financière en Asie. Ainsi, comme le mentionna la Banque Asiatique de Développement les obligations émises en monnaie locale augmentèrent de \$400 milliards en 1997 à \$2,840 milliards en 2006, soit une augmentation de 11.5% à 61.5% du PIB des pays émergeant d'Asie (Banque asiatique de développement, 2007). Toutefois, certains accrochages perdurent: malgré la volonté politique d'établir un cadre sérieux au développement du marché asiatique des obligations et une croissance certaine de ce dernier, plusieurs problèmes légaux et d'infrastructure demeurent (Reuters, 2007). Notamment sur la question des paiements

et règlements. Dans les circonstances, la BAD fit remarquer qu'avec l'augmentation croissante du nombre de transactions les investisseurs asiatiques risquent de se retrouver sous des fuseaux horaires différents. Actuellement, un groupe de travail de l'ABMI dirigé par la Malaisie étudie les divers risques dans les paiements et les règlements frontaliers, de même que la possibilité de réduire de tels risques, y compris l'établissement d'une institution asiatique des règlements (Kawai, 2007, p. 8). Qui plus est, des efforts continus sont faits par les groupes de travail afin de soutenir les agences asiatiques dans l'implantation de l'Accord de Bâle II et dans l'adoption des bonnes pratiques '*best practices*' de l'Organisation internationale des commissions de valeurs.

### 3.2 Stratégies et positions envers le régionalisme

L'objectif premier au cœur de toutes ces initiatives demeure la nécessité de stabiliser financièrement l'Asie, afin d'en accroître la compétitivité globale. Ceci nécessite des programmes, un agenda clair, aussi bien que des engagements formels et des politiques domestiques de support de la part des membres de l'ASEAN+3. Dans l'ensemble, les pays asiatiques semblent prêts et motivés à remplir de tels engagements. Cette section analysera les intérêts et rôles des principaux acteurs impliqués dans l'évolution du régionalisme asiatique. Sans compter que les membres de l'ASEAN, et la Corée du Sud dans une moindre mesure, sont confrontés à trois dynamiques de relation bien différentes entre la Chine, le Japon et les États-Unis; ce qui rend l'ensemble complexe et singulièrement différent de l'expérience européenne, notamment.

#### 3.2.1 Puissance moyenne : ASEAN et Corée du Sud

En ce quarantième anniversaire de la fondation de l'ASEAN et le dixième anniversaire de la crise financière, l'intégration financière occupe une place

grandissante au sein de l'institution. En effet, les membres de l'ASEAN et la Corée furent les pays les plus affectés par la crise financière. En ce sens, ils ont tout intérêt à stabiliser la région. Il n'en demeure pas moins que la manière pour atteindre ces objectifs diffère d'un pays à l'autre, considérant notamment l'hétérogénéité entre les membres de l'ASEAN, le niveau de développement économique<sup>10</sup> et l'évolution de la libéralisation financière. Ils demeurèrent optimistes sur l'avenir de la coopération et favorables à l'approfondissement de l'intégration financière en Asie (ASEAN, nd; Xinhua, 2007a, 2007b).

Concernant l'intégration financière, lors d'une récente rencontre entre les membres de l'ASEAN et la Chine, tous s'entendirent sur la nécessité d'approfondir davantage l'intégration financière en Asie. La Thaïlande fut fortement en faveur de la mise en place du marché asiatique des obligations d'épargne, notamment pour des raisons de politique nationales (Amyx, 2004, p. 14). Qui plus est, la Banque centrale de la Thaïlande appela à un plus grand contrôle des mouvements de capitaux dans la région. Elle proposa par le fait même d'utiliser les importantes réserves régionales de devises étrangères pour investir massivement dans le marché asiatique des obligations (Xinhua, 2007a). La Malaisie, quant à elle, fut toujours très encline à poursuivre l'intégration, mais de manière plus restrictive. C'est-à-dire en limitant l'implication américaine dans la région. Les différentes propositions du Président Mahathir, notamment le projet du East Asian Economic Group — EAEG, dans les années '90 furent un bon exemple. Historiquement, la Malaisie ne fut pas le plus fervent allié américain dans la région. En ce sens, la Malaisie travailla activement au groupe de recherche sur l'amélioration du système de surveillance de l'ICM, afin notamment de pouvoir ultimement réduire l'influence du Fonds dans la région, et par le fait même limiter le poids américain. Le gouvernement malaisien proposa même l'édification

d'un secrétariat voué au mécanisme de surveillance de l'ERPD à Kuala Lumpur (Cheong, 2002, p. 12 ; Soesastro, 2006, p. 231).

Plus largement, l'ASEAN a intérêt à s'imposer davantage si elle ne veut pas être dissoute dans le '+3'. D'un certain point de vue, l'ASEAN, tout comme la Corée, préfèrent généralement inclure la Chine et le Japon dans les différentes initiatives afin de ne pas avoir à choisir entre l'un ou l'autre. D'autre part, l'ASEAN profite du manque de coordination des deux grandes puissances du Nord pour devenir le '*hub*' du régionalisme avec sa stratégie du ASEAN+1 (Chiranthivat, 2006, p. 86-87), notamment lors des négociations commerciales. Le cas de l'accord de libre-échange avec la Chine fut un excellent exemple; reléguant le Japon et la Corée au second rang.

Ainsi, avec le changement progressif d'attitude de la Chine les membres de l'ASEAN furent plus réceptifs et conciliants. De plus, avec l'ouverture économique de la Chine, le volume commercial n'a cessé de croître entre les deux partenaires. Cependant, « ASEAN countries recognize the opportunities that a growing China provides, but they also are worried over the long-term impact of a stronger China competing with them for foreign direct investment and replacing them as the manufacturer of labor-intensive consumer products.» (Jing-dong, 2006, p. 19). La signature d'un accord de libre-échange vint limiter un tel impact en transformant la compétition pour les investissements directs étrangers en complémentarité économique (Wong, Zou et Zeng, 2006, p.4).

En ce qui concerne la Corée du Sud, elle considère avoir été flouée par les institutions financières internationales et considère que les réformes de l'architecture financière globale furent inadéquates. C'est pourquoi elle prône le développement de mécanismes régionaux complémentaires au système international (Wang, 2002, p. 1).

Toutefois, contrairement à la position malaisienne, la Corée ne préconise pas l'exclusion des États-Unis. La Corée est un allié américain important dans la région, comme le souligne la signature d'un accord de libre-échange conclu entre les deux pays plutôt cette année. Sans compter, les étroites relations de sécurité en lien avec la question nord-coréenne. Néanmoins, la Corée tente encore de trouver sa place entre les deux géants du Nord de l'Asie (Wang, 2002, p. 14). La Corée fut très active ces dernières années dans la signature des swaps bilatéraux. Elle possède en effet six accords. En tant que puissance moyenne, elle possède un poids économique et financier non-négligeable, toutefois son influence politique est ombragée par ses deux voisins.

### 3.2.2 Le Japon

Malgré les problèmes politiques passés, le Japon est considéré comme une puissance non négligeable, en faisant contrepoids à l'influence des États-Unis et de la Chine dans la région. Étonnamment, c'est le Japon qui prit les rênes de cette nouvelle gouvernance financière en Asie. Plusieurs auteurs font effectivement référence à l'importance grandissante que prend le Japon dans les domaines politique et financier. Ainsi, malgré l'échec de la proposition d'un Fonds monétaire asiatique, l'Initiative de Chiang Mai met le Japon au cœur du projet en tant que principal créditeur. Le Japon semble donc être le chef de fil de ce nouveau régionalisme orienté vers la coopération financière, et ce, nonobstant l'étalement de ses problèmes financiers internes. Le Japon utilisa précisément ce tournant pour redorer son image auprès des États asiatiques et devenir un pilier incontournable du régionalisme financier (Grimes, 2005, p. 41). Ceci s'inscrit plus largement dans la mise en place d'une nouvelle politique commerciale du Japon qui centra l'Asie au cœur de la compétitivité internationale du pays et tenta de renforcer la position et l'utilisation du yen comme monnaie internationale (Boulanger, 2006, p. 27).

Ainsi, le Japon est au cœur de presque l'ensemble des initiatives touchant l'intégration financière depuis la crise de 1997. Comme mentionné précédemment, le Japon proposa le Fonds monétaire asiatique en 1997, la nouvelle initiative de Miyazawa en 1998, de même qu'un fond spécifique à la gestion de la crise financière au sein de la Banque asiatique de développement en 1999, et finalement, l'Initiative de Chiang Mai en 2000 au sein de l'ASEAN+3. En effet, cette institution est de plus en plus importante pour le Japon. Puisque la future communauté asiatique reposera sur les relations entre le Japon, l'ASEAN et la Chine. Le modèle du vol des oies sauvages est donc révolu pour le METI qui cherche à établir des relations moins hiérarchiques avec l'Asie et davantage communautaire (Boulanger, 2006, p. 27). Le Japon cherche donc un nouveau modèle plus développementaliste qui profiterait à l'ensemble de la région.

Toutefois, le Japon sait qu'il ne peut ignorer la Chine, sans compter les liens économiques étroits qu'entretiennent ces deux géants du Nord-Est asiatiques<sup>11</sup>. C'est pourquoi le Japon tente fréquemment d'inclure l'Australie et la Nouvelle-Zélande ou l'Inde dans les différentes initiatives régionales afin de contrebalancer le poids de la Chine (Soesastro, 2006 p. 231 ; Bergsten, 2007). Ainsi, le Japon sait qu'il perd de plus en plus en terrain comparativement à la Chine sur le plan politique. Il demeure néanmoins susceptible de rester plus riche et technologiquement plus avancé que la Chine; conséquemment, un acteur important en Asie pour encore beaucoup d'années à venir (Wong, Zou et Zeng, 2006, p. 12). La stratégie du Japon eu égard à l'intégration asiatique repose, selon nous, sur l'édification d'une communauté asiatique capable de compétitionner à l'échelle internationale.

### 3.2.3 La Chine

La Chine constitue un véritable moteur de croissance pour l'Asie. Ceci par les nombreuses réformes entreprises depuis la fin des années '80 pour s'intégrer à l'économie mondiale, jusqu'à son admission à l'Organisation mondiale du commerce en 2001. Ainsi, l'impressionnante montée de la Chine fit d'elle un joueur primordial qui ne peut plus être ignoré par les pays de la région et par la communauté internationale en générale. D'autant plus qu'elle entend s'impliquer davantage dans les affaires régionales et internationales. Conséquemment, la Chine entend revendiquer sa place de leader au sein de l'Asie.

En ce qui concerne plus particulièrement l'intégration financière, la Chine est considérée comme un modèle de stabilité durant la crise de 1997 en refusant de modifier à la baisse son taux de change (Yanyun et Li, 2000, p. 141-142); et comme un bon citoyen international en collaborant au programme de secours du Fonds. Contrairement au Japon qui fut fortement critiqué pour avoir laissé le yen glisser. Dans les circonstances, la Chine tenta de s'attirer les bons auspices de l'Administration américaine. En ce sens, tout comme les États-Unis, la Chine mit son veto à la proposition nipponne de fonder un Fonds monétaire asiatique. Principalement, puisqu'il s'agissait une initiative japonaise et d'autre part celle-ci aurait considérablement miné l'influence chinoise dans la région (Bowles, 2002, p. 255-257).

Toutefois, certains événements internationaux bousculèrent la perception chinoise dans sa relation avec les États-Unis. Conséquemment, « China's post-crisis policy had not reaped the political gains that it had hoped for; [...] Faced with this changed international situation, China joined others in the region as seeing the US as the main threat to its interests and China moved to view regional solutions as more

valuable in this changed context.» (Bowles, 2002, p. 258). Dès lors, la Chine montra quelques signes d'assouplissement envers ses petits voisins du sud. Elle fut même de plus en plus conciliante dans ses prétentions territoriales. Ainsi, la politique chinoise envers l'Asie du Sud-Est, et plus particulièrement les membres de l'ASEAN, passa progressivement d'une politique de peur et de suspicion liée au contexte idéologique de la Guerre Froide, à une politique de coopération et de collaboration (Ba, 2003, p. 634 ; Vaughn et Wayne, 2006, p. 1). Qui plus est, avec la libéralisation progressive du système financier chinois en lien avec son ascension à l'OMC, la Chine commença à voir les bénéfices de l'intégration financière dans la région (Katada, 2002, p. 104). C'est notamment pourquoi elle ne bloqua pas la proposition de l'Initiative de Chiang Mai. La Chine fut très active au sein de l'ICM en signant nombre de swaps bilatéraux – six au total avec le Japon, la Corée, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande.

Dans un autre ordre d'idées, la Chine gagne progressivement du terrain face au Japon, notamment en apportant une vision nouvelle de l'intégration avec le concept de '*bamboo capitalism*', ou encore capitalisme flexible. Ce nouveau modèle d'intégration est davantage horizontal et beaucoup moins hiérarchique que le modèle du vol des oies sauvages. Basés sur l'investissement direct étranger dans la région, ces nouveaux réseaux intra-régionaux complexes de production se concentrent sur l'échange des pièces, les composants et d'autres produits intermédiaires, et crée par conséquent un réseau horizontal de commerce et de capital avec la Chine au centre du développement de la région (Xing, 2007, p. 13).

Ainsi, la Chine entend s'impliquer davantage dans les affaires régionales pour devenir un joueur de premier plan. C'est pourquoi immédiatement après la mise en place de l'ICM, elle entreprit la signature d'un accord de libre-échange avec

l'ASEAN. Ce qui relaya le Japon au second plan. La stratégie de la Chine repose donc sur une politique de bon voisinage, où sa prospérité économique peut servir le développement de l'ensemble de la région.

#### 3.2.4 Les États-Unis

Les États-Unis constituent un acteur important en Asie. Ils eurent un long passé d'implication politique, militaire et économique. Toutefois, tous n'apprécient pas avec le même empressement cette implication, voir ingérence pour certains, dans les affaires régionales. C'est pourquoi les États-Unis utilisèrent fréquemment la stratégie du 'hub and spokes' dans leurs relations avec les gouvernements asiatiques. Ainsi, en travaillant bilatéralement, ils s'évitèrent une confrontation avec l'ensemble de la région (Henning, 2002, p. 63). Contrairement, avec l'Europe où ils encouragèrent la formation d'une identité régionale. Toutefois, lors de la fin de la Guerre Froide, les alliances passées furent bousculées et un nouveau jeu commercial s'installa progressivement en Asie, notamment avec la montée de la Chine, laissant les États-Unis quelque peu pris de court et laissés pour contre (Deblock, 2007, p. 3-4). Les États-Unis avancent donc actuellement à tâton. Ils ne s'opposent plus systématiquement aux différentes initiatives régionales. Cependant, les Américains sont clairs; ils n'apprécient guère la formation d'un régionalisme où ils sont délibérément exclus. D'autant plus, que le forum le plus enclin à produire un régionalisme financier, l'ASEAN+3, exclut spécifiquement les États-Unis.

De prime abord, comme mentionné au chapitre 2, les États-Unis ne furent pas particulièrement enthousiasmés à la mise en place d'un régionalisme asiatique où ils seraient mis à écart. Ils s'opposèrent donc à la formation de l'EAEC par Mahathir en 1990; et poussèrent plus avant le projet d'intégration Asie-Pacifique au sein de l'APEC. Il en alla de même en 1997, lorsqu'ils contrecarrèrent la proposition

nipponne de mettre en place un Fonds monétaire asiatique. Ils suggérèrent en contrepartie le cadre de Manille intégré à l'APEC et davantage en relation avec les organisations financières internationales, notamment le FMI.

Par contre, ils ne s'opposèrent pas à l'élaboration de l'Initiative de Chiang Mai. En effet, le gouvernement américain adopta une ligne de conduite un peu plus souple après 2000 (Henning, 2002, p. 66). À ce sujet, le représentant du Trésor à la conférence de la Banque de Développement Asiatiques, Edwin M. Truman (cité par Scott et Areddy, 2000), considéra dans l'ensemble que l'Initiative fut une bonne chose et que l'approfondissement de la coopération ne pouvait être que positif. Il demeura néanmoins dubitatif sur l'avenir. Ceci s'explique notamment par la volonté américaine de stabiliser financièrement la région, et d'assurer à celle-ci une insertion adéquate à l'économie mondiale. Les États-Unis, sous l'Administration Bush fils, mirent en place une nouvelle initiative à l'égard de l'Asie en 2002. Celle-ci visait, d'une part, la négociation avec tout pays asiatique désireux d'entreprendre des discussions commerciales avec eux; et d'autre part, l'élaboration d'une zone de libre-échange entre les membres de l'ASEAN et les États-Unis (Deblock, 2007, p. 40). Ces négociations débouchèrent sur l'accord commercial entre les États-Unis et la Corée du Sud. Eu égard à la Chine, les États-Unis essayent pour le mieux, mais sont préparés au pire (Goldstein, 2001). L'Administration Bush fut également plus complaisante envers la Chine, mais sans pour autant affaiblir sa position. Ainsi, la Chine passa d'un 'partenaire stratégique' à un 'concurrent stratégique'.

En ce qui concerne l'ICM, les États-Unis y virent une possibilité de stabiliser la région économiquement et prévenir les crises financières. Toutefois, la question de l'aléa morale se pose. Le plus grand souci réside dans la possibilité que l'ICM crée un environnement où certains pays en développement seraient protégés des

conséquences de politiques économiques irresponsables. De la sorte, « the IMF link is important not only to the institutional goals of the IMF or power considerations of the U.S. [...] but to the question of whether CMI will be a stabilizing or a destabilizing force in the regional economy. For economic reasons even more than political ones, the U.S. should continue to insist that CMI remain under the IMF umbrella.» (Grimes, 2006). Ou, en d'autres termes, les Américains perdraient la possibilité d'imposer des réformes structurelles au travers du Fonds si le lien entre ce dernier et l'Initiative était diminué ou anéanti.

D'autre part, les deux initiatives concernant le marché asiatique des obligations s'inscrivent dans la vision américaine et du FMI en ce qui a trait à l'intégration et la libéralisation financière. En effet, l'établissement d'un tel marché facilita la mise en place de réformes du secteur financier et bancaire. Ce néanmoins, les États-Unis demeurent sur la défensive dans ce dossier, notamment en raison d'une possible déviation des Obligations du Trésor américain vers le marché asiatique, et ce, d'autant plus si la dette américaine continue de gonfler (Amyx, 2005, p. 18). La question des réserves asiatiques de dollar américain pourrait donc devenir un enjeu important sur le long terme. En effet, la Chine possède près de 1,4 trillion de dollars en réserve, la plupart étant émis en dollar américain (Kritzer, 2007). Ce qui confère à l'Asie un poids politique et économique non négligeable.

En définitive, on constate qu'il y eut un changement d'attitude au sein de l'Administration américaine depuis le début des années 2000, caractérisée par un laisser-aller, mais sans pour autant jeter complètement l'éponge. C'est-à-dire, que les États-Unis recentrèrent leurs différentes initiatives autour des relations commerciales sur l'Asie-Pacifique, incarné par l'APEC. Ainsi, bien que « certains aimeraient le croire, mais les États-Unis ne sont pas une puissance asiatique. Leur façade Pacifique

leur ouvre l'Asie, mais ils n'ont pas avec celle-ci des relations historiques, culturelles et économiques aussi profondes qu'ils en ont avec l'Europe.» (Deblock, 2007, p. 42). En effet, les événements des dernières années firent que l'Asie se retourna progressivement sur elle-même pour assurer sa sécurité financière et sa croissance économique. Ils ne délaissèrent néanmoins pas leurs relations commerciales et sécuritaires avec les États-Unis. Ce dernier demeure un acteur incontournable, mais en tant que marché d'exportation. Il n'en demeure pas moins que les pays asiatiques ne démontrèrent aucune volonté d'isolement après la crise financière. Ainsi, comme le mentionna De Brouwer, les pays asiatiques reconnaissent le rôle important que peuvent jouer les investisseurs étrangers dans le développement des marchés financiers. Les pays asiatiques envoient un signal clair comme quoi ils désirent rester ouverts et non fermés ou insulaires (De brouwer, 2005, p. 277).

### 3.3 Conclusion

Ce chapitre avait comme objectif d'analyser les plus récentes avancées en matière de coopération, de même que les stratégies des différents acteurs en la matière. Nous pouvons donc déduire qu'avec la mise en place de tels engagements, les membres de l'ASEAN+3 sont encore au niveau de coopération du dialogue constructif et l'élaboration de règles communes ou code de conduite (niveau 4). En effet, le renforcement du mécanisme de surveillance pousse le développement d'un dialogue et l'échange d'information, mais également oblige une certaine coordination des pratiques régionales — autant au niveau des normes comptables. Il en va de même avec les différents marchés d'obligations, ou une collaboration entre les directeurs des banques centrales dues être établi, notamment au sein de l'EMEAP. Ceci représente donc davantage l'implantation de *best practices*, qu'une harmonisation des politiques régionales. Une telle harmonisation des politiques ne semble pas encore à l'agenda. Une telle possibilité n'est toutefois pas écartée en cas de

mise en place d'une union monétaire. Ce que ne semble pas prêt à accomplir les pays de la région pour l'instant.

Ainsi, le degré de coopération au sein de l'ASEAN est beaucoup plus avancé qu'il ne l'est au sein de l'ASEAN+3. Si l'ASEAN+3 n'est qu'au niveau des discussions et l'élaboration de code de conduite, l'ASEAN est déjà au niveau de l'harmonisation, voire même de la convergence des politiques. En effet, l'ASEAN possède un agenda clair sur l'avenir de son intégration avec l'édification d'une communauté à trois piliers d'ici 2020 : soit, la communauté économique de l'ASEAN, la communauté socioculturel de l'ASEAN et la communauté de sécurité de l'ASEAN. La stratégie de l'ASEAN repose donc sur l'édification d'une communauté avec l'objectif d'intégrer ses membres les plus démunis à l'économie mondiale (Suthiphand, 2004, p. 2-3) et améliorer la compétitivité de l'ensemble. Pour ce faire, le dialogue avec ses différents partenaires est primordial.

De cette manière, les différentes avancées en matière d'intégration financière, mise en place depuis l'Initiative de Chiang Mai, visent l'amélioration de l'environnement des marchés régionaux afin d'accroître la compétitivité des pays asiatiques sur le marché global. Ceci s'avère particulièrement dans le cas du marché asiatique des obligations; où l'utilisation des épargnes vise l'investissement, de même que le renforcement des marchés financiers locaux. Qui plus est, cette initiative permet de réduire l'indépendance envers le financement bancaire et stabilise les monnaies. L'augmentation substantielle des fonds en décembre 2004 par l'EMEAP vint donner un nouveau souffle à l'initiative. Ainsi, malgré quelques difficultés techniques et juridiques, l'*Asian Bond Market Initiative* et l'*Asian Bond Fund* constituent d'importants succès pour l'approfondissement du régionalisme financier en Asie de l'Est.

## CONCLUSION

En définitive, la crise financière joua le rôle d'élément déclencheur de tout ce processus. Considérant la quasi-absence de coordination des politiques par le passé, l'Asie fit d'énormes efforts après la crise en matière de coopération et d'intégration financière; le régionalisme devint une nouvelle politique envisageable pour la région. Les rencontres et forums de toute sorte se firent plus fréquents. Ceux-ci débouchèrent ultimement sur des engagements, des politiques et des institutions régionales. Bien que la création d'un Fonds monétaire asiatique ne vit jamais le jour, l'Initiative de Chiang Mai marqua un moment décisif en mettant les bases au développement d'un régionalisme financier asiatique.

Ce régionalisme possède néanmoins d'importantes limites au niveau empirique et théorique. À vrai dire, la structure institutionnelle de l'ASEAN+3 n'est pas assez contraignante, ce qui nuit à la prévention future des crises. En effet, le mécanisme de surveillance se doit d'être renforcé, sinon l'Initiative aura peu d'impact et risque de perdre en légitimité. Subséquemment, l'ASEAN+3 doit prendre des décisions pour renforcer ce système en mettant l'accent sur la revue des pairs et ultimement des mesures plus contraignantes en cas de crise ou d'activation de l'ICM, voire même un mécanisme de *due diligence*. C'est pourquoi, actuellement, une part importante des prêts sont encore liés aux conditionnalités du FMI. Qui plus est, comme le souligna Jennifer Amyx, aucun investisseur ne fera aveuglément confiance à un mécanisme régional s'il n'est pas d'une manière ou d'une autre coordonné à une action plus globale (Amyx, 2005, p.8). En ce sens, l'Initiative risque d'être encore liée au Fonds pour encore plusieurs années, malgré les récents développements en la matière depuis la conférence de 2005 et la réticence de certains pays de la région.

L'Initiative est néanmoins une percée importante, mais l'ASEAN+3 doit poursuivre sur cette lancée. Certains auteurs proposèrent d'utiliser l'ICM comme tremplin vers une union monétaire. Ce qui semble personnellement inconcevable à court ou moyen terme. L'Asie doit néanmoins prendre une décision sur l'avenir de sa coopération financière. Ce qui soulève le problème du leadership entre le Japon, la Chine et les États-Unis. Étonnamment, c'est le Japon qui semble être le précurseur de cette coopération financière, ce qui ne plaît guère à la Chine. La poursuite de la coopération reposera donc la capacité d'un ou de l'autre à créer un consensus auprès des autres acteurs de la région. Il n'en demeure pas moins que l'ASEAN semble de plus en plus s'imposer comme *hub* de la coopération en Asie, notamment dans la course aux accords de libre-échange.

Ainsi, ce mémoire proposa une lecture générale de la coopération financière en Asie. Plus précisément, ce mémoire tenta de répondre à la nature empirique et théorique des récentes avancées en Asie eu égard à la coopération financière. Quelques constats peuvent donc être déduits de tout ce cheminement :

Premièrement, le régionalisme post-crise financière contraste avec la période précédente. De toute évidence, la crise financière joua le rôle d'élément déclencheur de ce processus. La régionalisation pré-crise fut caractérisée par un manque de volonté politique de la part des pays asiatiques en raison du climat de la Guerre Froide. Conséquemment, les forces du marché prirent en charge la régionalisation par la mise en place de réseaux de production, notamment par les Keiretsu japonais. Ainsi, lorsqu'advint la crise financière, l'Asie prit conscience de son déficit d'intégration et des conséquences qui en résultèrent. Ce qui poussa la région sur la voie de la coopération. Plusieurs facteurs peuvent être associés à ce changement d'attitude, notamment le contexte international, les leçons de la crise et

l'accroissement de l'interdépendance dans la région. Dans les circonstances, les pays asiatiques « come to realize that they now have a greater stake in the world economy, and that they share a common interest in sustaining their growth and development through regional cooperation and integration.» (Soesastro, 2006, p. 215). La période post-crise financière est donc marquée par un accroissement significatif de la coopération régionale. Les pays asiatiques proposèrent une réponse à plusieurs niveaux (*multi-policy response*) et mirent en place les institutions régionales adéquates. Bien que ce mémoire s'attarde principalement sur l'aspect financier de cette réponse, il ne faut pas négliger le poids des autres facettes, notamment l'aspect commercial et sécuritaire.

Deuxièmement, par l'utilisation de la coopération financière régionale, les pays asiatiques entendent s'émanciper du carcan néolibéral imposé par les États-Unis, et les institutions qui les représentent. Toutefois, comme le souligne Amyx : « the clear trend within the region is toward the deregulation of financial systems and the opening up of financial sectors to foreign participation. There is little evidence that East Asian nations are advocating a distinctive financial system model as they move forward with regional cooperation initiatives .» (Amyx, 2005, p. 7). En ce sens, l'Asie entend s'émanciper des IFI pour devenir une plaque tournante de la finance globale. La libéralisation financière et l'ouverture des marchés demeurent primordiales pour ces acteurs régionaux.

Dans les circonstances, cette indépendance ne vise pas exclusion de l'Asie du système international. Ce régionalisme asiatique ne serait pas en opposition au multilatéralisme, mais s'effectuerait plutôt à tous les niveaux simultanément : bilatéral, régional et multilatéral. Pempel affirme en ce sens que : « Asian regional cooperation may well enhance the area's collective global influence, but in ways that

do not attempt to decouple the region from the rest of the world, but instead to muster the region's collective economic resources as a way to bolster the region's collective influence over global finance and within global institutions.» (Pempel, 2006, p. 4). Ce régionalisme viserait donc la dissolution des effets négatifs de la globalisation, de même que l'amélioration de la compétitivité des États asiatiques dans l'économie mondiale par l'entremise du renforcement de l'intégration régionale (Fawcett, 2000, p. 10). Qui plus est, comme le fait remarquer Paul Bowles (2002, p. 263), la globalisation est caractérisée par un glissement de pouvoir des États vers les différentes forces transnationales. Cependant, avec la crise financière, les États comprirent qu'ils eurent perdu trop d'influence au profit des marchés financiers internationaux. Ils entendent donc regagner ce contrôle par une re-régulation de la finance globale en passant par des institutions et mécanismes régionaux. En effet, l'Asie n'eut plus envie d'attendre une réforme du système financier international et préféra agir sur une base régionale pour accroître sa stabilité et sa compétitivité afin de devenir une plaque tournante de la finance globale.

Troisièmement, ce processus d'intégration régionale vise également le développement d'une communauté asiatique. En effet, la crise transforma à jamais les rapports de puissances entre l'Asie et la communauté internationale, entre l'Asie et les États-Unis, mais également avec l'Asie elle-même. En effet, tous ces chamboulements poussèrent l'Asie à revoir l'image qu'elle eut d'elle-même et ses intérêts dans l'économie internationale. En ce sens, « [l]a crise a rapproché le Japon, la Chine et l'ASEAN et a forcé un processus de construction identitaire pour répondre aux nouveaux intérêts communs des pays de la région, notamment en accordant à celle-ci une autonomie économique – dont les principaux volets sont monétaires et financiers, mais auxquels plusieurs pays, par le biais des ALE, veulent attacher un volet industriel – qui lui a fait cruellement défaut en 1997 et 1998.» (Boulanger, 2006, p.

12). Dans les circonstances, cette communauté asiatique vise trois grands objectifs, soit la paix régionale, la prospérité régionale et le développement humain (Asami, 2005b, p. 3-5).

Le régionalisme asiatique sera donc développementaliste, selon Boulanger (2006, p. 70); et ainsi mieux adapté à la globalisation, puisqu'il ne sous-tend pas d'objectifs politiques qui iraient à l'encontre des objectifs économiques. C'est donc pour l'auteur un régionalisme *light* qui émergera, c'est-à-dire : des institutions informelles et peu contraignantes, avec peu ou pas de composantes supranationales. De plus, cette communauté à plusieurs couches (*multi-layered*) est également à géométrie variable. C'est-à-dire que les pourtours et membership varient en fonction de la communauté. Conséquemment, les aspects financiers seront ultimement plus concentrés au sein de l'ASEAN+3, alors que ceux plus socio-culturels incluront également l'ASEAN+6 avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde (Kawai et Wignaraja, 2007). Et finalement, l'aspect sécuritaire ne peut laisser sous silence la présence américaine. Sans compter qu'une exclusion des États-Unis irait directement à l'encontre de l'Alliance entre le Japon et ces derniers (Asami, 2005b, p. 7-8).

Les pays asiatiques démontrèrent une volonté de former une communauté asiatique capable de compétitionner à l'échelle globale pour devenir un pôle d'attraction financier international. Cette communauté sera informelle puisqu'elle tire ses origines des pratiques institutionnelles de l'ASEAN. Mais, également développementaliste dans la mesure où elle vise le redressement des niveaux de vie de l'ensemble des États membres. Ceci par la régulation des relations politico-économiques et culturelles (Boulanger, 2006, p. 71). Toutefois, sans l'aller aussi profondément que l'Europe dans les transferts de compétence au niveau supranational. Ce nouveau modèle d'analyse se situerait ainsi entre le modèle

européen et nord-américain, qui ont tous deux débuté par la coopération commerciale. Plus précisément, ce cadre d'analyse asiatique serait une voie médiane entre le modèle supranational européen et le modèle purement contractuel américain.

Quatrièmement, malgré la forte présence d'une intégration *de facto* dans la période précédant la crise, le régionalisme qui émerge actuellement en Asie semble de plus en plus s'orienter vers une intégration *de jure*. C'est-à-dire que l'Asie semble mettre en place un cadre réglementaire au travers des différentes politiques communes, des accords de libre-échange, des institutions ... Il est toutefois à noter que celui-ci demeure très sommaire. De toute évidence, l'aspect culturel domine dans la formation de ce régionalisme. Ce régionalisme est conséquemment informel, puisqu'il tire ses origines des pratiques institutionnelles de l'ASEAN et des réseaux de contacts entre le milieu des affaires et les gouvernements.

L'informalité des rencontres gouvernementales, notamment au sein de l'ASEAN, fut un des éléments qui transcendent l'histoire de la coopération en Asie de l'Est. Le mécanisme de décision par consensus ne fut qu'un des éléments qui garantit la cohésion de l'Association devant les menaces extérieures. Plus largement, cette *asian way* constitua une manière d'encadrer les relations diplomatiques entre les membres de l'institution pour former une discipline, un code de conduite, afin d'atteindre un objectif qui sera profitable pour l'ensemble.

Toutefois, il peut être simpliste ou réducteur de constamment comparer l'Europe et l'Asie en la matière. Il va sans dire que le régionalisme asiatique ne débouchera jamais une entité institutionnelle supranationale comme en Europe. Il ne faut pas pour autant négliger l'aspect contraignant du processus asiatique. Éric Boulanger note à ce sujet que : « [l]a communauté [asiatique] aura un degré

d'institutionnalisation à l'intérieur de réseaux qui auront moins des objectifs précis comme ceux de l'APEC, que l'obligation de faire respecter les engagements des pays membres en matière de coopération et d'échanges.» (Boulanger, 2006, p. 74). Le processus décisionnel que mirent en place les pays asiatiques est donc basé sur la consultation et le consensus (*consensus-building*) et vise le respect des souverainetés nationales, tout en ayant des objectifs régionaux de prospérité économique.

Le bol de nouilles (*noodles bowl*) d'institutions et de forum qui champignonnent actuellement en Asie s'inscrit précisément dans la vision asiatique de la politique. De la sorte, ce que certains voient comme un manque de leadership dans cet éparpillement d'institutions, Paul Evans (2005, p.196) y voit un 'dialogue incessant' où la communauté asiatique s'exprime sur tous les sujets. De cette manière, « the architecture of East Asian integration consists of flexible and multiple overlapping networks, rather than institutionalized bureaucracy (like the European Union). It is an architecture of variable geometry and flexible boundaries, and in some fashion the USA should have a part in it.» (Soesastro, 2006, p. 232). Le traditionnel consensus et l'informalité de l'*asian way* sera donc au cœur de ce régionalisme asiatique.

En ce sens, le foisonnement d'institutions parallèles qui virent récemment le jour en Asie en général et au sein de l'ASEAN en particulier s'inscrit précisément dans le cheminement des points trois et quatre. C'est-à-dire l'édification d'une communauté par l'intégration institutionnelle. Toutefois, l'expérience historique et l'aspect culturel de l'Asie façonneront cette intégration de manière plus souple tout en construisant un cadre juridique typiquement asiatique.

En conclusion, l'Asie de l'Est est-elle à l'aube d'un régionalisme financier ? De toute évidence, la coopération financière prend de plus en plus de place et d'importance au sein des différentes institutions régionales. Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que le versant financier de la coopération deviendra la pierre centrale de l'intégration asiatique (notamment Grimes, 2006). En définitive, nous considérons le régionalisme financier asiatique comme un cadre d'analyse distinct des processus européen ou nord-américain. Nous utiliserons la vision de Fu-Kuo Lui et Philippe Régnier (2003, p. xiv) en caractérisant la montée du régionalisme asiatique comme la deuxième vague du 'nouveau régionalisme'. En effet, pour ceux-ci la crise financière asiatique provoqua la désintégration de la région en faisant éclater le paradigme précédent; ce qui au plan théorique poussa l'émergence de la deuxième vague du 'nouveau régionalisme', caractérisée par une 'asianisation' et l'importance des enjeux financiers. Et, au plan empirique par un momentum entourant la proposition de mécanismes concrets d'intégration régionale. Ce régionalisme possède donc sa propre logique. C'est-à-dire que des raisons culturelles et historiques poussèrent les gouvernements asiatiques à recentrer leurs priorités autour des questions financières au détriment des enjeux plus commerciaux, afin de mettre en place une gouvernance financière régionale. Toutefois, nous ne considérons pas cette évolution comme une nouvelle théorie ou paradigme en matière d'intégration régionale, mais simplement un cadre d'analyse différent, façonné par la culture et l'historique asiatique, tout comme le sont les processus européen et nord-américain.

Qui plus est, il est possible que ces récentes avancées ne débouchent dans l'avenir sur aucune forme de régionalisme précis. En effet, « Asia is still a long way from having created powerful institutional mechanisms through which to act in a regionally cohesive manner. At the same time, these institutional seeds might well blossom into much richer and more powerful bodies over time.» (Pempel, 2006, p. 5).

Il est donc pour l'instant impossible de prédire l'avenir de la coopération financière en Asie.

Ce néanmoins, le régionalisme financier asiatique avance progressivement. Les plus importants acteurs s'entendent tous pour affirmer que l'intégration est nécessaire à la stabilité financière de la région et que l'Asie est sur la bonne voie. Cependant, « it is possible to posit that while the region may be moving towards greater integration, the tipping point towards greater regional convergence has not yet been reached. » (Thomas, 2005, p. 5). L'Asie doit donc trouver le point focal de son intégration. De plus, le diable est dans les détails. Dans ces circonstances, tous n'ont pas le même degré d'empressement et d'implication politique. Ainsi, les limites et pourtours restent encore flous, notamment sur la question des institutions et du membership. Malgré cela, l'Asie est à l'aube d'un régionalisme financier bien singulier et complexe, où nombre de dynamiques régionales et internationales s'entrechoquent pour former un modèle particulier.

Il n'en demeure pas moins que l'Asie n'est encore qu'au niveau du dialogue constructif. Si les pourparlers en la matière s'intensifient, verrons-nous peut-être la fondation d'un Fonds monétaire asiatique et ultimement l'implantation d'une union monétaire dans la région. Peut-être l'intégration régionale asiatique aurait-elle eu lieu malgré la crise financière ! Plusieurs signes pointaient dans cette direction à la fin des années '90. L'harmonisation et l'intégration en Asie ne sont pas encore pour demain.

## Notes et références

### Introduction

1. Dans ce mémoire l'Asie sera entendue dans sa géographie orientale, c'est-à-dire : l'Asie du Sud-Est et du Nord-Est. Par opposition au concept d'Asie-Pacifique, ou encore l'Asie au sens de l'ONU qui englobe les pays du Moyen-Orient. Ainsi, l'Asie est ici définie par les dix pays membres de l'ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) et ceux du Nord-Est, soit la Chine, le Japon et la Corée du Sud (le terme Corée sera utilisé afin d'alléger la lecture). Ces treize pays ensemble forment l'ASEAN+3. De la sorte, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde seront ici exclues de son utilisation théorique. Nagesh Kumar apporte toutefois le concept intéressant de 'JACIK' (Japon – ASEAN – Chine – Inde – Korea (Corée en anglais)) pour parler du futur commercial de l'Asie. Il souligne néanmoins que l'ASEAN+5 (avec Hong Kong et Taiwan) voire même l'ASEAN+7 (avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande) serait ultimement la zone plus efficiente en cas d'intégration. Voir : Kumar, 2005, p. 63-76.

2. Joshua Cooper Ramo, « The Beijing Consensus », London, *The Foreign Policy Center*, 2004, 79 pages.

3. Cette grille de lecture s'inspire d'une discussion sur la coopération asiatique tenue avec Christian Deblock en janvier 2007.

4. Ces deux organisations sont mieux connues sous leurs acronymes anglais, d'Association of South-East Asian Nations — ASEAN et d'Asia-Pacific Economic Cooperation — APEC. Ceux-ci seront utilisés par la suite afin de faciliter la lecture et la compréhension.

### Chapitre 1.

1. Seul le royaume de la Thaïlande était déjà plus ou moins indépendant à cette époque. Alors que les Philippines reçurent leur indépendance de la part des États-Unis en 1946, mais ces derniers conservèrent leurs bases militaires en place encore plusieurs années. Il en alla de même avec l'Indonésie, qui devint souveraine en 1945, mais qui dut patienter plusieurs années avant que l'ensemble des forces allemandes ne quitte entièrement le pays. En ce qui concerne la Malaisie, les conflits territoriaux s'étendirent un peu plus longtemps. En effet, les britanniques menèrent une guerre de guérilla qui culmina en l'auto-déclaration d'indépendance de la péninsule malaise en 1957. Les provinces de Singapour, de Sabah et Sarawak, situé sur l'île de Bornéo, se joignirent à la fédération en 1963. Toutefois, insatisfaite, Singapour s'en retirera en 1965. Voir: Palmer et Reckford, 1987, p. 2.

2. La chute de l'Association provient également du fait qu'elle fut catégorisée de pro-américaine. Voir: Broinowski, 1982, p. 11.

3. Le Brunei Darussalam joignit l'organisation le 8 janvier 1984, le Vietnam le 28 juillet 1995, le Laos et le Myanmar le 23 juillet 1997, et le Cambodge le 30 avril 1999. Le Brunei aurait été censé être un membre fondateur de l'ASEAN, il reçut toutefois son indépendance de la Grande-Bretagne seulement en 1984.

4. Les cinq membres fondateurs furent : l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et le

Sri Lanka — tous d'anciennes colonies britanniques. Ce joignit par la suite : le Bangladesh, la Chine avec Hong Kong et Macao, la Corée du Sud, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Voir : Banque Asiatique de Développement, *Centre asiatique d'intégration régionale*, disponible [en ligne] : <http://aric.adb.org/mfindi3.php>

5. Les membres fondateurs furent : l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, le Népal, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Ce joignit par la suite : le Brunei Darussalam, la Corée du Sud, les Fidji, la Mongolie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Taiwan. Voir : Banque asiatique de développement, *Loc. Cit.*

6. Le concept d'Asie-Pacifique restera à la mode jusqu'à la crise financière, où les pays asiatiques se concentrèrent davantage sur leurs relations interne. Le concept d'Asie de l'Est ou de 'communauté asiatique' refit progressivement surface pour signaler se revirement de position asiatique. Voir : Boulanger, 2006, p. 11.

7. En effet, en réaction à l'Accord de l'Hôtel Plaza de 1985, le Japon du dévaluer le Yen eu égard au dollar américain. Les investissements aux États-Unis devinrent par le fait même moins intéressant. Conséquemment, le Japon réorienta ses placements vers l'Asie. Ceci eut l'effet d'accroître la compétitivité du Japon et de propulser les pays asiatiques sur la voie du 'miracle économique'.

8. Les membres fondateurs de l'APEC sont : l'Australie, le Brunei, le Canada, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et les États-Unis. S'ajoutèrent ensuite : les trois Chines (1991), le Mexique (1993), la Papouasie/Nouvelle-Guinée (1993), le Chili (1994), le Pérou (1998), la Russie (1998) et le Vietnam (1998). L'APEC est l'une des rares institutions où les trois Chine (Chine continentale, Hong Kong et Taiwan) sont présentes.

9. Cet accord est considéré comme la plus importante avancée en matière de coopération en Asie de l'Est depuis la formation de l'ASEAN en 1967. Il devenait de plus en plus urgent que les membres de l'ASEAN restent compétitif en matière d'investissement s'ils ne voulaient pas perdre de terrain devant la Chine, le Mexique et les pays d'Europe de l'Est. À cette époque l'ASEAN comprenait : le Brunei (1984), l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. L'ASEAN Free Trade Area (AFTA) devint effective en 1993 avec comme objectif 2003 pour les pays les plus avancées et jusqu'en 2010 pour les autres selon le niveau d'industrialisation. La signature de cet accord fut accompagnée de plusieurs réformes internes pour libéraliser les systèmes financiers de ces pays. En ce sens, les pays d'Asie furent inondés de capitaux durant les années '90. Voir : Stubbs, 2000, p. 303.

10. Voir notamment : Werber, 2001, p. 356 et Deblock, 2007, p. 18.

11. Les zaibatsu, aujourd'hui disparus, sont des conglomerats familiaux, ayant une chaîne de commandements verticale originaire de l'ère de Meiji. Comparativement, les conglomerats keiretsu possèdent un fonctionnement tout aussi hiérarchique, mais de manière plus flexible. Ce qui leur permet d'entretenir des relations horizontales avec les autres keiretsu. Des conglomerats semblables sont également présents en Corée sous le nom des chaebol.

12. Cette allégorie est fréquemment utilisée pour expliquer l'internationalisation des firmes japonaises en Asie. En ce sens, le Japon représente l'oiseau de tête dans la formation du vol en 'V' menant les autres oiseaux plus faibles derrière lui à destination. Cette théorie fait également référence au cycle du produit de Vernon. Soit, lorsqu'une nouvelle technologie émerge, l'État le plus industrialisé délocalisa l'ancienne manière de produire vers un État moins industrialisé et conserve sur

son territoire la production de biens à très haute valeur ajoutée. Ce dernier passant à son tour la technologie précédente vers un autre État en développement, et ainsi de suite. Pour ce qui est plus spécifiquement du cas du régionalisme en Asie, le Japon délocalisa les secteurs industriels pour lesquels il ne posséda plus d'avantage comparatif, premièrement vers les pays nouvellement industrialisés et la Chine et ensuite vers les autres États moins développés suivant les propres avantages comparatifs des États, le niveau de compétence et de complexité de la technologie en cause. Ce fut ce modèle de développement qui permit au Japon de devenir un pays d'importance, spécialisé en produit technologique à haute valeur ajoutée.

## Chapitre 2.

1. Ceci fait référence à ce que Eichengreen et Hausmann appelèrent l' 'original sin'. C'est-à-dire qu'un pays en développement devient vulnérable lorsqu'il emprunte sur les marchés internationaux en monnaie étrangère, principalement en dollar américain. Voir : Eichengreen, Hausmann et Panizza, 2003, p. 419-455.

2. Le rôle premier du Fonds Monétaire International est d'assurer la stabilité du système monétaire international. Le rôle du Fonds dans la gestion de la crise asiatique fut donc de rétablir la confiance en la région, rétablir la confiance dans les pays affectés, imposer les réformes financières nécessaires et aborder les questions globales qui contribuèrent à la crise. Voir : FMI, 1999, disponible [en ligne] : <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/asia.htm>.

3. À ce sujet, les ministres des Finances de l'ASEAN produisirent une déclaration commune sur la réforme de l'architecture du système financier international en 1999. Dans ce document en 12 points, ils demandèrent notamment la reconnaissance par les institutions financières internationales des différences caractéristiques à chaque pays lors de l'imposition de réforme – ce qui revient à l'abandon du 'one-size fit all' des programmes d'ajustement structureaux. Ils demandèrent également un plus grand contrôle des mouvements de capitaux à court-terme. Et finalement, le droit des pays de choisir le régime de taux de change qu'ils désirent en fonction de leurs priorités et objectifs nationaux. Voir : ASEAN, 1999, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/7662.htm>.

4. Le consensus de Washington est une idéologie néolibérale qui considère les forces du marché comme la forme la plus efficiente et productive pour gérer les ressources et générer de la croissance. Le rôle du gouvernement consiste à mettre en place un environnement sain pour les activités du marché. L'action directe du gouvernement dans l'économie est découragée. À l'opposé, le capitalisme asiatique mise beaucoup sur l'implication de l'État dans le développement économique du pays. Ce modèle de développement fut partiellement accepté par la Banque mondiale en 1993 lors de la publication du rapport: *Le miracle économique est-asiatique*. Toutefois, lorsque la crise éclata ce même modèle fut promptement caractérisé par le FMI de 'crony capitalism', où l'importante corruption a mené à une mauvaise allocation des ressources. Voir : Banque mondiale, 1993 ; Park, 2002.

5. Plus précisément le Cadre de Manila comprend : l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, la République populaire de Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, la Banque internationale des règlements et la Banque de développement asiatique prennent également part aux réunions dirigées par les ministres des finances, les députés et le directeur des Banque Centrale des pays membres.

6. L'*ASEAN Swap Arrangement* ne fut activé que cinq fois, soit par l'Indonésie (1979), la Malaisie

(1980), la Thaïlande (1980) et Singapour (1981 et 1982), mais les montants furent peu significatifs.

7. Grimes considère que les pays asiatiques désirent inclure les États-Unis dans la coopération régionale, mais préfèrent les exclure du processus décisionnel. Voir : Grimes, 2005, disponible [en ligne] : <http://www.rieti.go.jp/en/events/bbl/05072701.html>.

### Chapitre 3.

1. Voir notamment : Bello, 2000 ; Crompton, 2000 ; Eichengreen, 2003 ; Grimes, 2005 ; Park et Wang, 2005.

2. Les écrits de Robert Mundell sont particulièrement intéressants à ce sujet. Ainsi, Mundell semble accorder énormément d'importance à la formation d'une zone de monnaie commune en Asie. Pour lui, une menace importante au système financier international provient de la giration des grandes monnaies internationale, notamment les fluctuations entre l'euro et le dollar, et entre le yen et le dollar. Selon lui, la perte de valeur du yen vis-à-vis du dollar après la signature de l'Accord de Plaza, suivit de sa rapide reprise entre 1995 et 1998 fut l'une des causes de la crise financière asiatique. Ainsi, l'Asie, et le reste du monde, gagnerait à plus de stabilité entre le yen et le dollar, voire même à un retour de l'ancrage du yen sur celui-ci comme il le fut entre 1948 et 1970 : Mundell, 2004, p. 43-55.

3. Dans les circonstances, le renforcement du marché asiatique des obligations répond davantage à de telles préoccupations qu'une union monétaire.

4. Le contrôle des taux de change flottant demeure néanmoins une possibilité, mais il devrait se faire d'emblée au niveau national. Telles, les réformes entreprises par la Corée du Sud pour stabiliser son taux de change, avec des cibles inflationnistes bien précises. Ceci ayant comme effet, de tranquilliser les investisseurs, tout en inculquant une discipline au système bancaire national. Un taux de change flottant n'est corollairement pas entièrement opposé au modèle de développement asiatique orienté vers l'exportation. De même qu'un système stable réduit à long terme les risques de crise profonde, et n'implique aucune perte de souveraineté de la part de membres de l'ASEAN+3. Voir notamment: Eichengreen, 2003, page 35.

5. Ce problème avait déjà été soulevé par Henning quelques années auparavant et encore aujourd'hui par Lamberte : Henning, C. Randall, 2002, p. 47 ; Lamberte, Mario B, 2005, p.24.

6. Voir la discussion plus haut sur le 'original sin' de Eichengreen et Hausman.

7. Urade, 2006, page 5. Ceux-ci furent par la suite restructurés en mai 2005.

8. L'EMEAP est composé des banques centrales et aux autorités monétaires des pays membres soit : la Banque de Réserve d'Australie, la Banque Populaire de Chine, la Banque de Corée, l'Autorité Monétaire d'Hong Kong, la Banque d'Indonésie, la Banque du Japon, la Banque Negara de Malaisie, la Banque de Réserve de Nouvelle-Zélande, la Banque Centrale de Philippines, l'Autorité Monétaire de Singapour, et la Banque de Thaïlande.

9. Plus récemment, le Japon et la Corée du Sud s'entendirent pour publier une obligation totalisant près de 10 milliards de Yen sur une période de 3 ans afin de faciliter l'accès au marché financier nippon par les firmes coréennes (Ministère des Finances du Japon, 2004). Cette obligation fut gérée par la Banque industrielle de Corée et la Corporation des petites et moyennes entreprises et fut garantie par la

Banque Japonaise de Développement International, bien que cette dernière ne soit pas autorisée à corroborer avec un pays industrialisé.

10. À titre d'exemple, le PIB/pers. en 2006 de Singapour représente 25 191.00 de \$US, celui du Brunei est de 15 122.00 de \$US, alors que celui du Laos est seulement de 423.00 de \$US et le Myanmar est de 201.2 de \$US. Voir : les banques de données de la Banque mondiale

11. La Chine a récemment surpassé les États-Unis comme premier partenaire commercial du Japon. Il en va de même pour plusieurs autres pays asiatiques, où la Chine prend de plus en plus les devant au détriment des États-Unis. Voir : Deblock, 2007, p. 34.

## BIBLIOGRAPHIE

### Monographie et chapitre de livre

- Balassa, Bela A. 1961. *The theory of economic integration*. R.D. Irwin, Irwin Series in economics, 304 pages.
- Beeson, Mark (dir.). 2006. *Bush and Asia – America's evolving relations with East Asia*. Routledge, 271 page.
- Bergsten, Fred. 2007. «China and Economic integration in East Asia – implications for the United-States». page 169-183, in *The China balance sheet in 2007 and beyond*, Peterson Institute, Washington D.C.
- Bøås, Morten, Marianne Marchand et Timothy M. Shaw. 2005. *The political economy of regions and regionalisms*. Palgrave Macmillan, international political economy series, 196 pages.
- Broinowski, Alison (dir.). 1982. *Understanding ASEAN*. London, Macmillan, 323 pages.
- De Brouwer, Gordon. 2004. «The IMF and East Asia: a changing regional financial architecture». in *The IMF and its critics : reform of global financial architecture*, sous la dir. de David Vines et Christopher L Gilbert, Cambridge University Press, 2004, 448 pages.
- \_\_\_\_\_. (dir.) 2004. *Financial governance in East Asia – Policy dialogue, Surveillance and Cooperation*. RoutledgeCurzon, Taylor & Francis Group, 312 pages.
- \_\_\_\_\_. 2005. « Monetary and financial integration in Asia: Empirical Evidence and Issues ». page 269-296, in *Asian Economic Cooperation and Integration – Progress, Prospects, Challenges*, Asian Development Bank, Manila, 388 pages.
- Evans, Paul. 2005. «Between regionalism and regionalization : Policy networks and the nascent East Asian institutional identity». page 195-215, in *Remapping East Asia : the construction of a region*, sous la dir. de Pempel, T.J., Cornell University Press, 317 pages.

- Farrell, Mary, Björn Hettne et Luk Van Langenhove (dir.). 2005. *Global politics of regionalism – theory and practice*. Pluto Press, London, 321 pages.
- Fawcett, Louise et Andrew Hurrell (dir.). 2000. *Regionalism in World Politics: regional Organization and International Order*. 2e éd., New York, Oxford University Press, 356 pages.
- Fort, Bertrand et Douglas Webber (dir.). 2006. *Regional integration in East Asia and Europe : convergence or divergence?*. Routledge, Warwick Studies in Globalisation, no 9, 334 pages.
- Haas, Ernst. 1975. *The Obsolescence of Regional Integration Theory*. Berkeley, University of California Press, 123 pages.
- Hatch, Walter et Kozo Yamamura. 1996. *Asia in Japan's embrace – building a regional production alliance*, Cambridge University Press, 281 pages.
- Hayashi, Shigeko. 2006. *Japan and East Asian monetary regionalism : towards a proactive leadership role?*. London, Routledge, 175 pages.
- Henning, C. Randall. 2002. *East Asian financial cooperation*. Peterson Institute for International economics, Washington, 122 pages.
- Jayasuriya, Kanishka (dir.). 2004. *Governing the Asia Pacific — beyond the 'new regionalism'*. Palgrave Macmillan, 192 pages.
- Jing-dong, Yuan. 2006. *China-Asean Relations : Perspectives, Prospects and Implications for U.S. Interests*. Washington, Institut d'étude stratégique, 83 pages.
- Lamberte, Mario B. 2005. « An overview of economic cooperation and integration in Asia». page 3-41, in *Asian Economic Cooperation and Integration – Progress, Prospects, Challenges*, Asian Development Bank, Manila, 388 pages.
- Lamfalussy, Alexandre, Bernard Snoy et Jérôme Wilson (dir.). 2001. *Fragility of the International Financial System – How Can we Prevent New Crisis in Emerging Market?*. Peter Lang, International Financial Relations, 237 pages.
- Laursen, Finn. 2003. *Comparative regional integration : theoretical perspectives*. Ashgate, Hampshire, The international political economy of new regionalisms series, 300 pages.

- Lui, Fu-kuo et Philippe Régnier. 2003. *Regionalism in East Asia: Paradigme Shifting?*. New York, Routledge Curzon, 255 pages.
- Mattli, W. 1999. *The Logic of Regional Integration: Europe and Beyond*. Cambridge: Cambridge University Press, 216 pages.
- Moon, Woosik et Bernadette Andreosso-O'Callaghan (dir.). 2005. *Regional integration : Europe and Asia compared*. Aldershot, 230 pages.
- Mundell, Robert. 2004. « Prospects for an Asian currency area ». pages 43-55, in *Asian economic cooperation in the new millennium*, sous la dir. se Wiemer, Calla et Cao Heping, Advanced research in Asian economic studies, 431 pages.
- Palmer, Ronald et Thomas Reckford J. 1987. *Building asean – 20 years of Southeast Asian cooperation*. New York, Praeger, 162 pages.
- Pempel, T.J. 2003. *Remapping East Asia : the construction of a region*. Cornell University Press, 317 pages.
- Rajan, Ramkishan S. 2005. « Sequence of financial, trade, and monetary regionalism ». page 77-94, in *Asian Economic Cooperation and Integration – Progress, Prospects, Challenges*, Asian Development Bank, Manila, 388 pages.
- Ravenhill, John. 2001. *Apec and the construction of Pacific Rim Regionalism*. Cambridge University Press, 294 pages.
- Tourres, Marie-Aimée. 2003. *The tragedy that didn't happen: Malaysia's crisis management and capital controls*. Institute of Strategic and International Studies, Kuala Lumpur, 338 pages.
- Van Hoa, Tran et Charles Havie. 2000. *The causes and impacts of the Asian financial crisis*. Palgrave, 232 pages.
- Welfens, Paul J. et all. 2006. *Integration in Asia and Europe – Historical dynamics, political issues and economic perspectives*. Springer, 286 pages.
- Wesley, Michael (dir.). 2003. *The Regional Organizations of the Asia-Pacific – Exploring institutional change*. Palgrave Macmillan, 247 pages.

Wong, John, Zou Keyuan et Zeng Huaqun. 2006. *China-ASEAN relations — economic and legal dimensions*. World Scientific Publishing, 348 pages.

Yusuf, Shahid, Anjum Altaf et Kaoru Nabeshima (dir.). 2004. *Global change and East Asian policy initiatives*, Banque Mondiale, 472 pages.

### **Périodique et journaux**

Acharya, Amitav. 2003. «The Bush Doctrine and Asian regional order : The perils and pitfalls of preemption». *Asian Perspective*, vol. 27, no. 4, pages 217-247.

Amyx, Jennifer. 2005. «What Motivates Regional Financial Cooperation in East Asia Today?». *AsiaPacific Issues*, no. 76, 8 pages.

Ba, Alice D. 2003. «China and ASEAN: Renavigating Relations for a 21st-Century Asia». *Asian Survey*, vol. 43, no. 4, pages 622-647.

Beeson, Mark. 2003. «ASEAN plus three and the rise of reactionary regionalism». *Contemporary SouthEast Asia*, vol. 25, no. 2, page 251-268.

\_\_\_\_\_. 2006. «American hegemony and regionalism : the rise of East Asia and the end of the Asia-Pacific». *Geopolitics*, vol. 11, no. 4, page 541-560.

Bergsten, Fred. 1994. «APEC and world trade – a force for worldwide liberalisation». *Foreign Affairs*, vol. 73, no. 3, page 20-26.

\_\_\_\_\_. 1997. «Open Regionalism ». *The World Economy*, vol. 20, no. 5, pages 545-565.

\_\_\_\_\_. 2000. «East Asian regionalism : towards a tripartite world». *The Economist*, vol. 356, no 8179, page 23.

Bigsten, Arne. 2005. «Can Japan Make a Comeback?». *The World Economy*, vol. 28, no. 4, pages 595-606.

Bowles, Paul. 1997. «ASEAN, AFTA and the "new regionalism"». *Pacific Affairs*, vol. 70, no. 2, pages 219-233.

- \_\_\_\_\_. 2002. «Asia's post-crisis regionalism: bringing the state back in, keeping the (United) states out». *Review of International Political Economy*, vol. 9, no. 2, page 244-270.
- Burton, John et Phil Halliday. 1997. «Government agrees terms for IMF loan», *The Financial Post*, 1 décembre. 1 page.
- Breslin, Shaun et Richard Higgott. 2003. «New Regionalism(s) in the Global Political Economy - conceptual understanding in historical perspective». *Asia Europe Journal*, vol. 1, no. 2, page 167-182.
- Buszynski, Leszek. 1987. «ASEAN: a changing regional role». *Asian Survey*, vol. 27, no. 7, page 764-786.
- \_\_\_\_\_. 1998. «ASEAN's new challenges». *Pacific Affairs*, vol. 70, no. 4, page 555-577.
- Byung-Joon, Ahn. 2004. «The rise of China and the future of East Asian integration». *Asia-Pacific Review*, vol. 11, no. 2, page 18-35.
- Crompton, Thomas. 2000. «East Asia Unites to Fight Speculators», *International Herald Tribune*, 5 août, 1 page.
- De Grauwe, Paul et Zhaoyong Zhang. 2006. «Introduction: Monetary and Economic Integration in the East Asian Region». *World Economy*, vol. 29, no. 12, pages 1643-1647.
- De Santis, Hugh. 2005. «The dragon and the tigers: China and Asian regionalism». *World Policy Journal*, vol. 22, no. 2, page 23-36.
- Dieter, Heribert et Richard Higgott. 2002. «Exploring alternative theories of economic regionalism : from trade to finance in Asian co-operation ?». *Review of International Political Economy*, vol. 10, no. 3, pages 435-442.
- Eichengreen, Barry. 2003. «What to do with the Chiang Mai Initiative ?». *Asian economic papers*, vol. 2, no. 1, pages 1-49.
- Eichengreen, Barry, Ricardo Hausmann et Ugo Panizza. 2003. «Le péché originel : Le calvaire, le mystère et le chemin de la rédemption». *L'Actualité économique*, vol. 79, no 4, pages 419-455.

- Fukao, Mitsuhiro. 2003. «Japan's lost decade and its financial system». *The World Economy*, vol. 26, no. 3, page 365-384.
- Gallant, Nicole et Richard Stubbs. 1997. «APEC's Dilemmas: Institution-Building Around the Pacific Rim». *Pacific Affairs*, vol. 70, no. 2, pages 203-218.
- Grimes, William W. 2005. «Japan as the “indispensable nation” in Asia: a financial brand for the 21st century». *Asia Pacific Review*, vol. 12, no 1, pages 40-54.
- Haji Ahmad, Zakaria et Baladas Ghoshal. 1999. «The political future of ASEAN after the Asian crisis». *International Affairs*, vol. 75, no. 4, pages 759-778.
- Hettne, Björn. 2005. «Beyond the ‘new’ regionalism», *New Political Economy*, vol. 10, no. 4, pages 543-571.
- Higgott, Richard. 1998. «The Asian economic crisis: A study in the politics of resentment». *New Political Economy*, vol. 3, no. 3, pages 333-356.
- Huntington, Samuel P. 1993. «The Clash of Civilizations?». *Foreign Affairs*, vol. 72, no. 3, pages 22-49.
- Hurrell, Andrew. 1995. «Explaining the resurgence of regionalism in world politics». *Review of International Studies*, vol. 21, pages 331-358.
- Katada, Saori. 2002. «Japan and Asian monetary regionalism: cultivating a new regional leadership after the Asian financial crisis». *Geopolitics*, vol. 7, no. 1, page 85-112.
- Kawai, Masahiro. 2005. «East Asian economic regionalism: progress and challenges». *Journal of Asian Economics*, vol. 16, pages 29-55.
- Kebabdjian, Gérald. 2004. «Économie politique du régionalisme : le cas euro-méditerranéen ». *Revue région et développement*, no. 19, page 151-184.
- Kohsaka, Akira. 2004. «A fundamental scope for regional financial cooperation in East Asia». *Journal of Asian Economics*, vol. 15, pages 911-937.
- Langley, Paul. 2004. «(re)politicizing global financial governance: what's 'new' about the 'new international financial architecture'?». *Global Networks*, vol. 4, no. 1,

page 69-87.

- Lipsky, Phillip. 2003. «Japan's Asian Monetary Fund Proposal». *Stanford Journal of East Asian Affairs*, vol. 3, no. 1, pages 93-104.
- Liu, Henry C K. 2002. «The case for an Asian Monetary Fund», *The Asian Times*, 12 juillet, 2 pages.
- Montagnon, Peter et Thoenes Sander. 1998. «Indonesia: Crippled banks imperil attempts at financial restructuring». *London Financial Times*, 15 janvier.
- Mundell, Robert. 1961. «A Theory of Optimum Currency Areas». *American Economic Review*, vol. 51, pages 657-667.
- Nasution, Anwar. 2005. «Monetary cooperation in East Asia». *Journal of Asian Economics*, vol. 16, pages 422-442. .
- Narine, Shaun. 2003. «The idea of an 'Asian Monetary Fund': the problems of financial institutionalism in the Asia-Pacific». *Asian Perspective*, vol. 27, no. 2, page 65-103.
- Nye, Joseph S. et Robert O. Keohane. 1971. «Transnational Relations and World Politics: An Introduction». *International Organization*, vol. 25, no. 3, pages 329-349.
- Park, Jong H. 2002. «The East Asian Model of Economic Development and Developing Countries». *Journal of Developing Societies*, vol. 18, pages 330-353.
- Park, Yung Chul et Yunjong Wang. 2005. «The Chiang Mai Initiative and Beyond », *World economy*, vol. 28, no. 1, page 90-101.
- Pomfret, Richard. 2005. «Sequencing trade and monetary integration – issues and application for Asia». *Journal of Asian Economics*, vol. 16, pages 105-124.
- Rajan, Ramkishan S. 2008. «Monetary and financial cooperation in Asia: taking stock of recent ongoings». *International Relations of the Asia-Pacific*, vol. 8, no. 1, pages 31-45.
- Ravenhill, John et Mitchell Bernard. 1995. «Beyond product cycles and flying geese: regionalization, hierarchy, and the industrialization of East Asia». *World Politics*,

- vol. 47, no. 2, pages 171-209.
- Rhodes, Tom. 1998. «Blunder by IMF deepened Asian economic crisis - Food queues and riots undermine Suharto». *The London Times*, 15 janvier, 1 page.
- Rudner, Martin. 1995. «APEC: The Challenges of Asia Pacific Economic Cooperation». *Modern Asian Studies*, vol. 29, no. 2, pages 403-437.
- Sachs, Jeffrey. 1997. «The IMF is a Power Unto Itself», *The Financial Times*, 11 décembre, 3 pages.
- Shee, Poon-Kim. 1977. «A decade of ASEAN, 1967-1977». *Asian Survey*, vol. 17, no. 8, page 753-770.
- Soesastro, Hadi. 2006. «Regional Integration in East Asia: Achievements and Future Prospects». *Asian Economic Policy Review*, vol. 1, no. 2, pages 215-234.
- Stevenson, Adlai E. 2004. «Regional financial cooperation in Asia». *Journal of Asian Economics*, vol. 15, pages 837-841.
- Stubbs, Richard. 2000. «Signing on to liberalization: AFTA and the politics of regional economic cooperation». *The Pacific Review*, vol. 13, no. 2, pages 297-318.
- \_\_\_\_\_. 2002. «ASEAN plus three: emerging East Asian regionalism ?». *Asian Survey*, vol. 42, no. 3, page 440-455.
- Tourk, Khairy. 2004. «The political economy of East Asian economic integration». *Journal of Asian Economics*, vol. 15, pages 843-888.
- Urade, Takayuki. 2006. «Fostering the Development of an Asian Bond Market». *Nomura Capital Market Review*, vol. 8, no. 3, 22 pages.
- Van Ness, Peter. 2003. «The Bush doctrine in Asia: a brief introduction». *Asian Perspective*, vol. 27, no. 4, page 5-7.
- Wang, Yunjong. 2004. «Financial cooperation and integration in East Asia». *Journal of Asian Economics*, vol. 15, pages 939-955.
- \_\_\_\_\_, 2005. «Prospects for financial and monetary cooperation in East Asia».

*Panorama*, no. 2, page 35-53.

Warleigh-Lack, Alex. 2006. «Towards a conceptual framework for regionalisation: bridging ‘new regionalism’ and ‘integration theory’». *Review of International Political Economy*, vol. 13, no. 5, page 750–771.

Werber, Douglas. 2001. «Two funerals and a wedding? the ups and downs of regionalism in East Asia and Asia-Pacific after the Asian crisis». *The Pacific Review*, vol. 14, no. 3, pages 339-372.

Wesley, Michael. 2001. «APEC's Mid-Life Crisis? The Rise and Fall of Early Voluntary Sectoral Liberalization». *Pacific Affairs*, vol. 74, no. 2, pages 185-204.

#### **Discussion, rapport et note de recherche**

Amyx, Jennifer. 2004. «A Regional Bond Market for East Asia? The Evolving Political Dynamics of Regional Financial Cooperation». *Pacific Economic Papers*, Université Nationale d'Australie, no. 342, 34 pages.

Asami, Tadahiro. 2005a. «Chiang Mai Initiative as the Foundation of Financial Stability in East Asia». Institute for International Monetary Affairs, Tokyo, 22 pages.

\_\_\_\_\_. 2005b. «What is the Practical Approach to Promote an “East Asian Community”?”. Institute for International Monetary Affairs, Newsletter, no.3, 10 pages.

Bello, William. 2002. «Regional Currency Swap Arrangement: A Step Towards Asian Monetary Fund?». Transnational Institute, Focus on Trade, no. 50, disponible [en ligne] : <http://www.tni.org/archives/bello/swap.htm>, consulté le 22 septembre 2007.

Boulanger, Éric, Kihwan Na et Nathalie Lachance. 2001. «Historique, structures et fonctionnement de l’APEC». Groupe de recherche en économie et sécurité, Chaire Raoul-Dandurand, Note de recherche, vol. 3, no. 3, 66 pages.

Boulanger, Éric. 2006. «Le Japon et l’appel de l’Asie». *Continentalisation*, cahier de recherche 06-05, 78 pages.

- Boyer, Robert, Mario Dehove et Dominique Plihon. 2004. «Les crises financières». rapport présenté au conseil d'analyse économique, *La documentation française*, 414 pages.
- Chang, Li Lin. et Rajan Ramkishan. 2001. «The economics and politics of monetary regionalism in Asia». discussion paper 0107, Université d'Adelaide, 36 pages.
- Cheong, Latifah Merican. 2002. «Country Paper: The Malaysian Perspective and Views of ASEAN Countries». PECC Finance Forum Conference, Issues and Prospects for Regional Cooperation for Financial Stability and Development, Honolulu, 11-13 août, 15 pages.
- Choi, Ji Young. 2005. «East-Asianism vs. Asian-Pacificism: The Contested Process of Formation of A Regional Identity in Asia». papier présenté lors de la Conférence annuelle de l'International Studies Association, 1-5 mai, Honolulu, Hawaii, 27 pages.
- Crawford, Jo-Ann et Roberto V. Fiorentino. 2005. «The Changing Landscape of Regional Trade Agreements». discussion paper 08, Organisation mondiale du commerce, Genève, 39 pages.
- Deblock, Christian. 2005. «Régionalisme économique et mondialisation: que nous apprennent les théories ?». *Continentalisation*, cahier de recherche 05-07, 19 pages.
- \_\_\_\_\_. 2007. «Les États-Unis en quête d'une nouvelle stratégie commerciale pour l'Asie». *Continentalisation*, cahier de recherche, 58 pages.
- Deblock, Christian, Éric Boulanger et Christian Constantin. 2007. «Grandes manoeuvres autour de l'ASEAN : les perspectives américaine, chinoise et japonaise sur le régionalisme asiatique». *Continentalisation*, cahier de recherche 07-05, 53 pages.
- Goldstein, Avery. 2001. « U.S. Policy Toward China: Try for the Best, Prepare for the Worst». Foreign policy research institute, c-note, disponible [en ligne] : <http://www.fpri.org/enotes/asia.20010330.goldstein.chinapolicy.html>, consulté le 2 septembre 2007.
- Grimes, William W. 2005. «Japan, East Asia, and the limits of financial regionalism». RIETI, BBL Seminar, 27 juillet, disponible [en ligne] :

<http://www.rieti.go.jp/en/events/bbl/05072701.html>, consulté le 15 mai 2006.

- \_\_\_\_\_. 2006. «East Asian Financial Regionalism and U.S. National Interests». Foreign policy research institute, e-note, disponible [en ligne] : <http://www.fpri.org/enotes/200604.asia.grimes.eastasianfinancialregionalism.htm> consulté le 2 septembre 2007.
- Hefeker, Carsten et Andreas Nabor. 2002. «Yen or Yuan? China's role in the future of Asian monetary integration». discussion paper, Hamburg Institute of International Economics, no. 206, 35 pages.
- Institute for International Monetary Affairs. 2005. «Economic Surveillance and Policy dialogue in East Asia». documents de recherche et recommandations commissionés par le Secrétariat de l'ASEAN, 64 pages.
- Ito, T. 2000. «Regional cooperation in Asia: Theoretical framework, recent movements and prospects». présentation lors de la Convention de l'Association économique d'Asie de l'Est, 12-15 août, Singapour, 10 pages.
- Kawai, Masahiro et Cindy Houser. 2007. «Evolving ASEAN+3 ERPD: Towards peer review or due diligence ?». ADM Institute Discussion Paper, no. 79, 28 pages.
- Kawai, Masahiro et Ganeshan Wignaraja. 2007. «ASEAN+3 or ASEAN+6: Which Way Forward?». ADB Institute Discussion Paper, no. 77, 65 pages.
- Komori, Yasumasa. 2005. «Regional Institution-Building: The Cases of APEC and ASEAN+3», papier présenté lors de la Conférence annuelle de l'International Studies Association, 1-5 mai, Honolulu, Hawaii, 73 pages.
- Kunimune, Kozo. 2006. «Financial Cooperation in East Asia». Institute of Developing Economies, JETRO, Discussion Paper, no. 68, 30 pages.
- McCauley, Robert. 2003. «Central bank cooperation in East Asia». 2e conférence annuelle de la PECC Finance Forum, *Issues and Challenges for Regional Financial Cooperation in the Asia-Pacific*, Hua Hin, Thaïlande, 8-9 juillet, 18 pages.
- Panagariya, Arvind. 2003. «The Regionalism Debate: An Overview». EconWPA International Trade, Washington University, in St. Louis, no. 0309007, 63 pages.

- Pempel, T.J. 2006. «Firebreak: East Asia Institutionalizes its Finances». East Asian Institute, University of California, Berkeley, 4 mars, 37 pages.
- Rajan, Ramkishan S. 2006. «Monetary and Financial Cooperation in Asia: Emerging Trends and Prospects». Research and Information System for Developing Countries, Policy research no. 107, 18 pages.
- Rana, Pradumna B. 2006. «Economic Integration in East Asia: Trends, Prospects and a Possible Roadmap». Working Paper Series on Regional Economic Integration no. 2, Banque asiatique de développement, 29 pages.
- Ravenhill, John. 2007. «From Poster Child to Orphan : The Rise and Demise of APEC». UNISCI Discussion Papers, no. 13, 91-101 pages.
- Shinohara, Hajime. 2007. «Moving Towards a Regional Financial Organisation —The Next Step after the CMI». Institute for International Monetary Affairs, Newsletter, no. 10, 1 août, 7 pages.
- Tadahiro, Yoshida. 2004. «East Asian Regionalism and Japan». Centre d'étude de l'APEC, Institute of Developing Economies, Working paper series 03/04, no. 9, 34 pages.
- Thomas, Nick. 2005. «An Emerging East Asian Economic Community». papier présenté lors de la Conférence annuelle de l'International Studies Association, 1-5 mai, Honolulu, Hawaii, 25 pages.
- Vaughn, Bruce et Wayne M. Morrison. 2006. «China-Southeast Asia Relations: Trends, Issues, and Implications for the United States». CRS Report for Congress, 40 pages.
- Wang, Yunjong. 2002. «Country Perspective Paper: Korea - Korea's Perspective on Regional Financial Cooperation», PECC Finance Forum Conference, *Issues and Prospects for Regional Cooperation for Financial Stability and Development*, Honolulu, 11-13 août, 24 pages.
- Xing, Li. 2007. «East Asian Regional Integration: From Japan-led “Flying-geese” to China-centred “Bamboo Capitalism”». Center for Comparative Integration Studies, Aalborg University, Working paper no 3, 26 pages.

Yu, Hyun Seok. 2008. « Why the Regional Cooperation cannot be a regional matter : The Politics around East Asian Summit », papier présenté lors de la Conférence annuelle de l'International Studies Association, 26-29 mars, San Francisco, 15 pages.

### **Document officiel**

Asia Pacific Foundation of Canada. 2005. *New Momentum for an Asian Monetary Fund*. Asia Pacific Bulletin. no. 208, disponible [en ligne] : [www.asiapacificbusiness.ca/apbn/pdfs/bulletin208.pdf](http://www.asiapacificbusiness.ca/apbn/pdfs/bulletin208.pdf), consulté le 6 juillet 2007.

Asia-Pacific Economic Cooperation. n.d. *History*. APEC Secretariat, Singapour, disponible [en ligne] : [http://www.apec.org/content/apec/about\\_apec/history.html](http://www.apec.org/content/apec/about_apec/history.html), consulté le 13 mai 2007.

\_\_\_\_\_. n.d. *APEC at a glance*. APEC Secretariat, Singapour, disponible [en ligne] : [http://www.apec.org/etc/medialib/apec\\_media\\_library/downloads/sec/pubs/2007.Par.0008.File.tmp/06\\_sec\\_Apec\\_glance.pdf](http://www.apec.org/etc/medialib/apec_media_library/downloads/sec/pubs/2007.Par.0008.File.tmp/06_sec_Apec_glance.pdf), consulté le 13 mai 2007.

Association of Southeast Asian Nations. 2001(?). *Finance cooperation*. ASEAN Secretariat, Jakarta, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/10368.htm>, consulté le 25 janvier 2007.

\_\_\_\_\_. 1967. *Bangkok Declaration*. ASEAN Secretariat, Jakarta, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/1212.htm>, consulté le 25 janvier 2006.

\_\_\_\_\_. 1976a. *Treaty of amity and cooperation in Southeast Asia*. ASEAN Secretariat, Jakarta, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/1217.htm>, consulté le 30 janvier 2006.

\_\_\_\_\_. 1976b. *Declaration of ASEAN Concord*. ASEAN Secretariat, Jakarta, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/1216.htm>, consulté le 30 janvier 2006.

\_\_\_\_\_. 1999a. *Common ASEAN Position on Reforming the International Financial Architecture*. ASEAN Secretariat, Jakarta, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/7662.htm>, consulté le 15 juillet 2007.

- \_\_\_\_\_. 1999b. *Joint Statement on East Asia Cooperation ASEAN+3' meeting*. ASEAN Secretariat, Jakarta, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/5469.htm>, consulté le 15 juillet 2007.
- Association of Southeast Asian Nations +3. 2005. *The joint ministerial statement of the 8th ASEAN+3 finance ministers' meeting*. Istanbul, Turkey, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/17448.htm>, consulté le 8 avril 2006.
- \_\_\_\_\_. 2006. *The Joint Ministerial Statement of the 9th ASEAN+3 Finance Ministers' Meeting*. Hyderabad, India, disponible [en ligne] : [http://www.mof.go.jp/english/if/as3\\_060504.htm](http://www.mof.go.jp/english/if/as3_060504.htm), consulté le 3 juillet 2006.
- \_\_\_\_\_. 2007. *The Joint Ministerial Statement of the 10th ASEAN+3 Finance Ministers' Meeting*. Kyoto, Japan, disponible [en ligne] : [http://www.mof.go.jp/english/if/as3\\_070505.htm](http://www.mof.go.jp/english/if/as3_070505.htm), consulté le 3 juillet 2007.
- Banque asiatique de développement. 2007. *Asia Bond Monitor*. disponible [en ligne] : [http://asianbondsonline.adb.org/documents/abm\\_cover\\_and\\_highlights\\_apr2007.pdf](http://asianbondsonline.adb.org/documents/abm_cover_and_highlights_apr2007.pdf), consulté le 13 septembre 2007.
- \_\_\_\_\_. n.d. *Centre asiatique d'intégration régionale*. disponible [en ligne] : <http://aric.adb.org/mfindi3.php>, consulté le 13 septembre 2007.
- Banque mondiale. 1993. *The East Asia Miracle: Economic Growth and Public Policy*. copublication de la Banque mondiale et des Presses universitaires d'Oxford, 400 pages.
- \_\_\_\_\_. 2004. *Global change and East Asian Policy Initiatives*. copublication de la Banque mondiale et des Presses universitaires d'Oxford, 452 pages.
- Fischer, Stanley. 1998. «The Asian Crisis: A View from the IMF». discours présenté par le Directeur du Fonds Monétaire International lors de la Conférence devant les banquiers de l'Association de commerce extérieur, Washington, 22 janvier, disponible [en ligne] : <http://www.imf.org/external/np/speeches/1998/012298.htm>, consulté le 30 mai 2007.
- Fonds Monétaire International. 1999. *The IMF's response to the Asian Crisis*. disponible [en ligne] : <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/asia.htm>, consulté le 30 mai 2007.

Kawai, Masahiro. 2007. «Asian Bond Market Development: Progress, Prospects and Challenges». discours prononcé devant l'Institut de la Banque asiatique de développement, 16-17 mai, Singapore.

Ministère des Finances du Japon. 2001. «Exchange Rate Regimes for Emerging Market Economies». papier préparé conjointement par les membres français et japonais de la rencontre des ministres des finances de l'ASEM, Kobe, Japan, disponible [en ligne] : <http://www.mof.go.jp/english/ asem/aseme03i2.htm>.

\_\_\_\_\_. 2004. «Joint Efforts by Ministry of Finance of Japan and Ministry of Finance & Economy of the Republic of Korea to Promote Collateralized Debt Obligations Markets in Asia». disponible [en ligne] : [http://www.mof.go.jp/english/if/CDOpr\\_e.htm](http://www.mof.go.jp/english/if/CDOpr_e.htm), consulté le 6 août 2007.

\_\_\_\_\_. n.d. «Regional Financial Cooperation among ASEAN+3», disponible [en ligne] : [http://www.mof.go.jp/english/if/regional\\_financial\\_cooperation.htm#review](http://www.mof.go.jp/english/if/regional_financial_cooperation.htm#review).

Organisation de coopération de et développement économique. 2007. «Fostering Regional Integration: Peer Review in Southeast Asia». *Policy Brief*, 8 pages.

Severino, Rodolfo C. 1999. «The Impact of the Economic crisis on ASEAN – a Blessing in Disguise ?», discours par le Secrétaire-Général de l'ASEAN, Jakarta, 12 avril, disponible [en ligne] : <http://www.aseansec.org/3343.htm>, consulté le 2 septembre 2007.

### **Autre**

Kritzer, Adam. 2007. «How China Could Crash the US Dollar on a Whim». *Currency trading.net*, 15 octobre, disponible [en ligne] : <http://www.currencytrading.net/2007/how-china-could-crash-the-us-dollar-on-a-whim/>, consulté le 20 octobre 2007.

Reuters. 2007. «East Asian bond market grows, but lacks liquidity», *Business Inquirer*, 14 novembre, disponible [en ligne] : [http://business.inquirer.net/money/topstories/view\\_article.php?article\\_id= 32502](http://business.inquirer.net/money/topstories/view_article.php?article_id= 32502), consulté le 2 septembre 2007.

Xinhua. 2007a. «ASEAN+3 Finance Ministers' Meeting makes tangible progress on multilateralization of currency swaps». *People's Daily Online*, 6 mai, disponible [en ligne] : [http://english.people.com.cn/200705/06/eng\\_20070506\\_372288.html](http://english.people.com.cn/200705/06/eng_20070506_372288.html)

\_\_\_\_\_. 2007b. «ASEAN urged to deepen financial cooperation». *China View*, 8 août, disponible [en ligne] : <http://www.suzhou.gov.cn/news/2007/8/9/eng/eng-9-53-40-3586.shtml>

\_\_\_\_\_. 2007c. «China-ASEAN experts urge closer financial cooperation against crisis». *People's Daily Online*, 30 octobre, disponible [en ligne] : <http://english.peopledaily.com.cn/90001/90776/90883/6293491.html>